

Économie belge de 1945 à 2005

Histoire non écrite



Économie belge de 1945 à 2005

Histoire non écrite



Éditeurs responsables:

F Carminati – Attac Bruxelles 2 – rue de la Ruche 35 – 1030 – Bruxelles;

Ph Van Muylder – FGTB Bruxelles – Boulevard de l'Empereur 34 – Bruxelles;

G Tordeur – CSC Bxl – rue Pleetinckx 19 – Bruxelles

COMPRENDRE NOTRE HISTOIRE

On a abondamment célébré, en 2004 et 2005, la fin de la guerre et notre libération du joug nazi. À juste titre : pour nos pays, c'était la fin de la barbarie et le début d'une ère de paix, de prospérité partagée et de progrès social.

On a commémoré beaucoup moins – nous verrons bientôt pourquoi – les choix politiques qui furent fait alors, en Belgique comme dans la majorité des pays d'Europe occidentale, et qui ont constitué la base de nos sociétés d'après-guerre. L'instauration d'une Sécurité sociale forte en est l'exemple le plus frappant, mais d'autres choix déterminants méritent d'être rappelés. Si ce sont les armées soviétiques et alliées qui ont mis fin à la guerre, c'est la Sécu et l'État Social qui ont gagné la paix. Durant 30 ans, l'égalité, la justice, l'éducation, la santé, la sécurité d'existence ont progressé comme jamais auparavant.

Et puis, il y a un grand événement que l'on n'a pas célébré du tout... Et pour cause: il est supposé n'avoir jamais eu lieu, il n'est pas enseigné dans les cours d'histoire et ne le sera sans doute pas avant longtemps. Et c'est vrai qu'il est difficile de lui fixer une date précise. Pourtant, l'étude à laquelle nous vous invitons le montre de manière frappante: autour de 1980, nos sociétés ont connu une transformation économique et politique d'une importance telle qu'on pourrait presque parler d'un changement de régime. Cette transformation s'est faite sans bruit, sans débat public ni consultation des citoyens. Elle continue de mettre à mal le modèle social dans lequel nos parents et pas mal d'entre nous ont grandi.

Si parfois on en parle, c'est en renvoyant à une simple « crise » liée au prix du pétrole ou en invoquant une « mondialisation » sans visage à laquelle il faudrait se résigner.

Nous pensons à l'inverse qu'il y a eu de véritables choix et que beaucoup d'entre eux n'ont pas été les bons. Nous gardons l'ambition que la démocratie signifie « nous pouvons choisir comment faire progresser le monde où nous vivons ». Nous croyons qu'il est possible, ensemble, de reprendre notre histoire; un premier pas serait de la comprendre.

FRANCO CARMINATI – Attac Bruxelles 2

PHILIPPE VAN MUYLDER – FGTB Bruxelles

GUY TORDEUR – CSC Bruxelles

LES PERSONNAGES

Pour l'essentiel, l'histoire que racontent les huit chapitres de cette brochure, et leurs illustrations, met en scène cinq «personnages» ou groupes d'acteurs sociaux :



Les travailleurs –euses

Salarié, agent public ou indépendant ; avec ou sans emploi, c'est vous et moi : c'est nous qui produisons les biens et les services. C'est nous – et nos organisations syndicales – qui avons bâti le modèle social d'après guerre ; et c'est aussi à nous qu'on demande aujourd'hui d'être flexibles et compétitifs... Ce sont nos impôts qui donnent à l'État l'essentiel de ses moyens budgétaires, et le revenu de notre travail qui fait vivre les ménages...



Les ménages

C'est vous et moi, votre grand-mère, votre petit-neveu, et ma voisine. C'est nous : nous sommes en principe le personnage principal de l'histoire (les ménages fortunés, ceux pour qui les rentes constituent le revenu principal, ne sont qu'une toute petite minorité)... C'est – en principe – en fonction de nos besoins que l'économie fonctionne et que les gouvernements font des choix. C'est en tout cas avec nos revenus que nous achetons, en fin de compte, ce que les entreprises produisent. Et c'est à nous que sont destinés les discours économiques prêchant la résignation et l'austérité...



Les entrepreneurs

Ils gèrent les entreprises : décident ce qu'on produit et comment, si on investit ou pas. Ils négocient avec les syndicats les salaires, les conditions de travail. Ils tentent de faire, à travers l'activité de leur entreprise, du bénéfice : soit parce que l'entreprise est à eux ; soit, de plus en plus, parce qu'ils doivent servir les consignes des propriétaires de l'entreprise, les actionnaires...



Les actionnaires

Ils n'ont pas toujours un visage connu – et certains aimeraient nous faire croire que c'est vous et moi, monsieur et madame tout le monde... En réalité, les fonds de pension, les banques, les grandes fortunes sont dirigés par des gestionnaires, qui exercent un pouvoir croissant sur les entreprises qu'ils possèdent, qu'ils vendent ou qu'ils achètent... Et, de ce fait, tentent d'imposer leur pouvoir aussi face aux États.

L'État

Les gouvernements changent, mais l'État reste le garant – en principe – du respect des lois et de la sécurité des citoyens. Il a toujours eu un rôle important dans l'économie : comme acheteur ou investisseur, comme employeur public, comme auteur de lois commerciales ou sociales, comme responsable des budgets et de la fiscalité. Hier «État belge», il a désormais plusieurs visages : belge, régional, européen... On verra au dernier chapitre que s'il a bien changé en 60 ans, on aurait tort de croire qu'il n'intervient plus...



BELGIQUE 1945 – 2005

CE QUI S'EST VRAIMENT PASSÉ!

LES TEMPS SONT DURS!

Les temps sont durs. La belle croissance de l'après-guerre, le plein emploi et la prospérité des trente glorieuses sont à ranger au rayon des beaux souvenirs. Le fameux choc pétrolier des années 70 et la crise économique qu'il a provoquée nous ont ramenés à la triste réalité: l'État-Providence a vécu au-dessus de ses moyens, la dette publique a explosé, les salaires ont augmenté trop vite... Des économies s'imposent: le temps est venu, pour chacun, de se serrer la ceinture. Voilà pourquoi va s'ouvrir, à partir du début des années 80, une nouvelle phase dans l'histoire économique et sociale de la Belgique.

Voici retracée, en quelques lignes, l'histoire économique et sociale de la Belgique depuis 1945. L'histoire officielle, du moins. Car nous avons des soupçons: nous pensons que cette version, qui s'est sournoisement installée dans nos consciences depuis plus de 20 ans, n'a pas grand-chose à voir avec ce qui s'est vraiment passé...

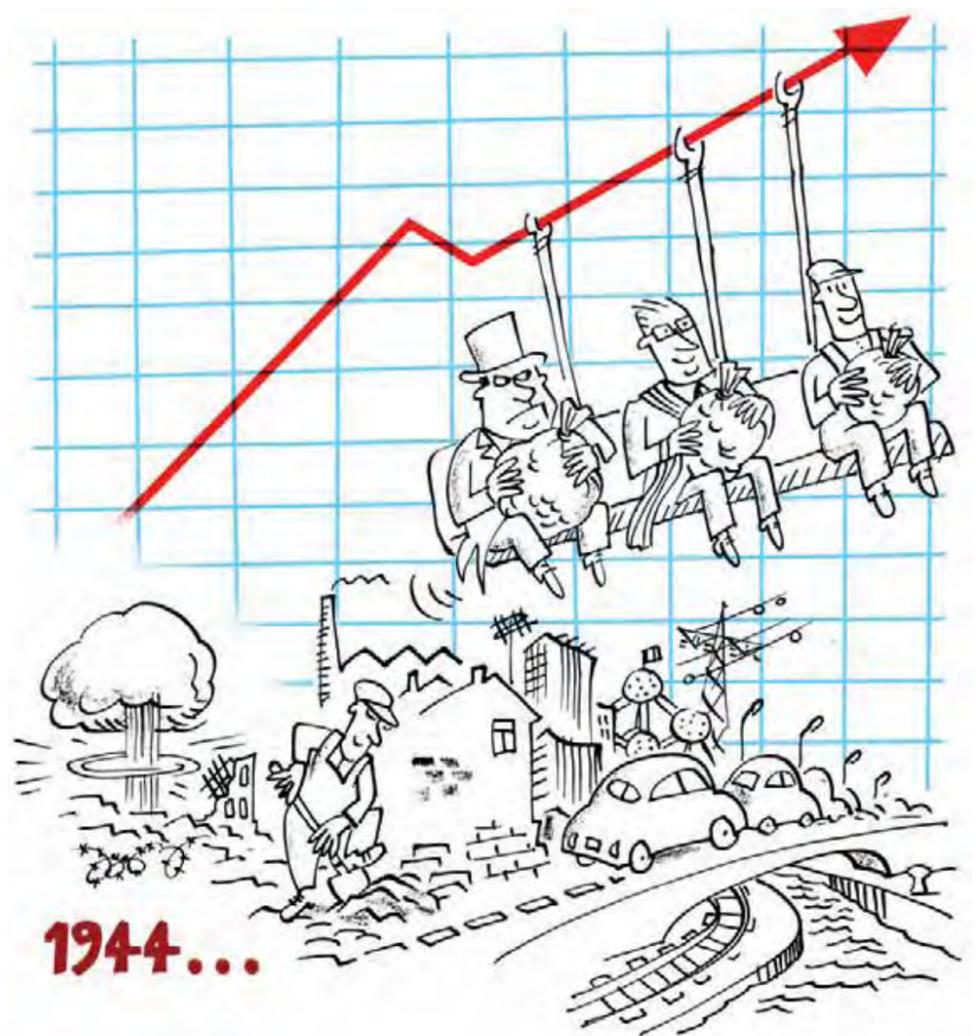
CE QUI S'EST VRAIMENT PASSÉ...

Si vous appreniez qu'en réalité, notre société est de plus en plus riche? Si on vous démontrait que, chaque année, nous produisons plus de richesse mais que votre part du gâteau ne fait que diminuer? Si vous appreniez que les baisses de «charges» et d'impôts ont pour seul effet de gonfler des bénéfices qui ne se sont jamais aussi bien portés que depuis cette «crise»? Si vous constatiez que ces mesures favorisent le profit et que ce profit ne crée pas de l'activité mais du chômage? Si nous vous racontions **ce qui s'est vraiment passé** de 1944 à nos jours?

L'histoire économique et sociale de notre pays se divise en deux grandes périodes: la première s'étend de 1944 à la fin des années 1970; la seconde commence au début des années 1980.

Entre les deux, la «crise». Après une description générale de ces deux périodes historiques et de la «crise» qui les sépare, nous vous proposons 8 fiches, qui tentent de comprendre les grandes évolutions de notre histoire économique. Chaque fiche traite d'un aspect particulier du fonctionnement économique: nous étudierons ainsi, successivement, la nature du capital, l'emploi et le chômage, la distribu-

tion primaire, la distribution secondaire, la Sécurité sociale, la dette et les finances publiques, la fiscalité et les politiques économiques. On verra que derrière un vocabulaire parfois très spécialisé se cachent des réalités parfaitement compréhensibles pour le commun des mortels. Et nous tenterons de répondre à la brûlante question *La Sécu: stop ou encore?*



tion primaire, la distribution secondaire, la Sécurité sociale, la dette et les finances publiques, la fiscalité et les politiques économiques. On verra que derrière un vocabulaire parfois très spécialisé se cachent des réalités parfaitement compréhensibles pour le commun des mortels. Et nous tenterons de répondre à la brûlante question *La Sécu: stop ou encore?*

Les fiches sont illustrées. Les schémas présentés sont volontairement simplifiés : ils montrent les éléments essentiels de la réalité décrite, sans intégrer tous les détails.

LES DEUX GRANDES PÉRIODES ET LA «CRISE»

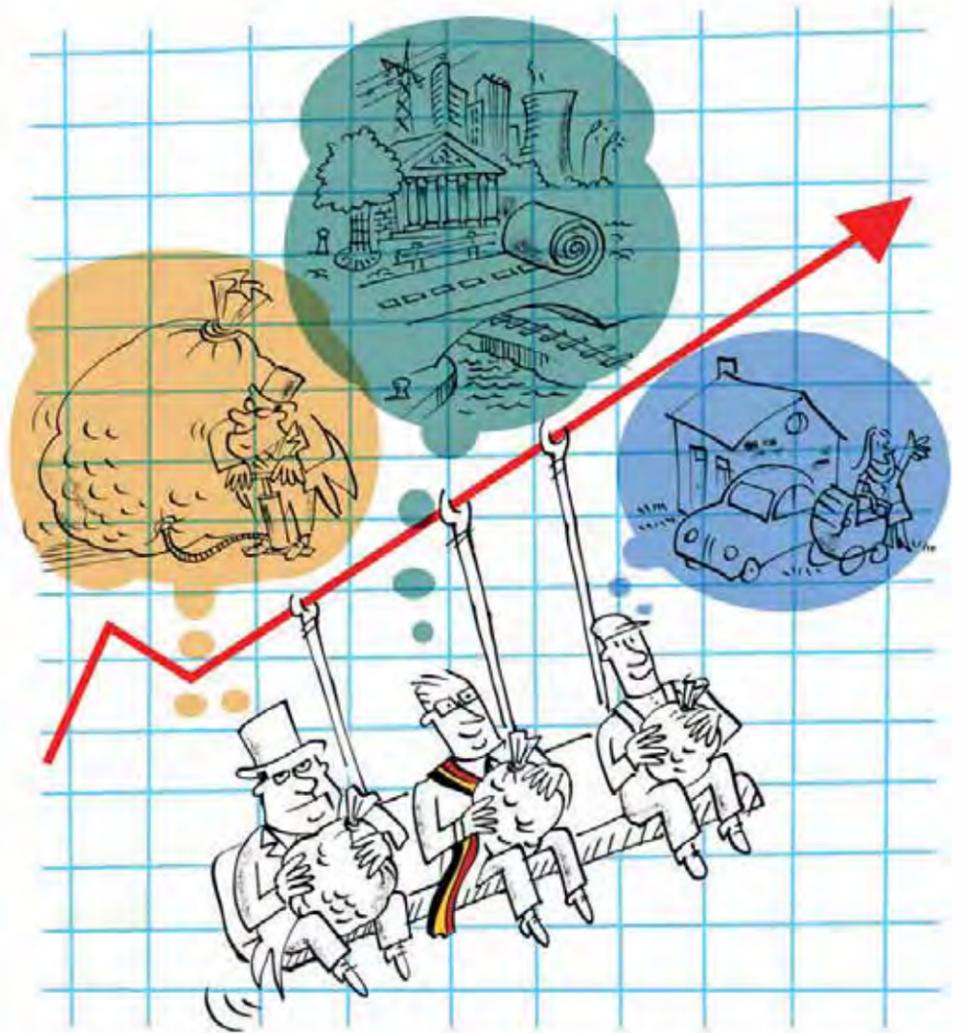
1945-1980: État social et productivité

La guerre vient de s'achever et l'Europe est au cœur d'une lutte d'influence entre le bloc capitaliste de l'Ouest et le bloc communiste de l'Est. Le moment est historique: sur quelles bases économiques et sociales, nationales et internationales, allons-nous reconstruire? Les partis de gauche européens sont puissants. Pour éviter la contagion communiste, les capitalistes sont sur la défensive et prêts à de nombreux compromis.

Les nouvelles règles économiques internationales qui se mettent en place sont le fruit de ce rapport de force plutôt favorable aux travailleurs. Ces règles, qui placent la finance sous contrôle, incitent les capitalistes à investir dans les entreprises. Notre économie est en pleine croissance et il y a assez d'emplois pour tout le monde.

La question centrale porte sur le partage de cette richesse entre ceux qui l'ont produite – les travailleurs – et ceux qui ont investi. Cette question du partage fera l'objet, au sein des États, de grands compromis sociaux. Ces compromis supposent la reconnaissance d'un acteur social représentatif – les syndicats – et d'une méthode de concertation sociale – la négociation collective. En Belgique, ce compromis prend la forme du projet de Pacte social de 1944, préparé sous l'occupation par des syndicalistes et des patrons. Ce pacte repose sur un donant-donnant: le monde du travail s'engage à travailler de manière productive et à ne pas revendiquer tout le pouvoir; le patronat s'engage, quant à lui, à répartir équitablement la richesse produite, notamment sous la forme de cotisations sociales. Désormais, les salaires augmentent aussi vite que la richesse; les congés payés augmentent; le temps de travail diminue, et tout cela n'empêche pas les investisseurs de faire des profits.

Durant cette période, les gouvernements optent avec beaucoup de succès pour des politiques de relance économique. Ils empruntent, estimant alors que grâce à ce qu'ils empruntent, ils créeront bien

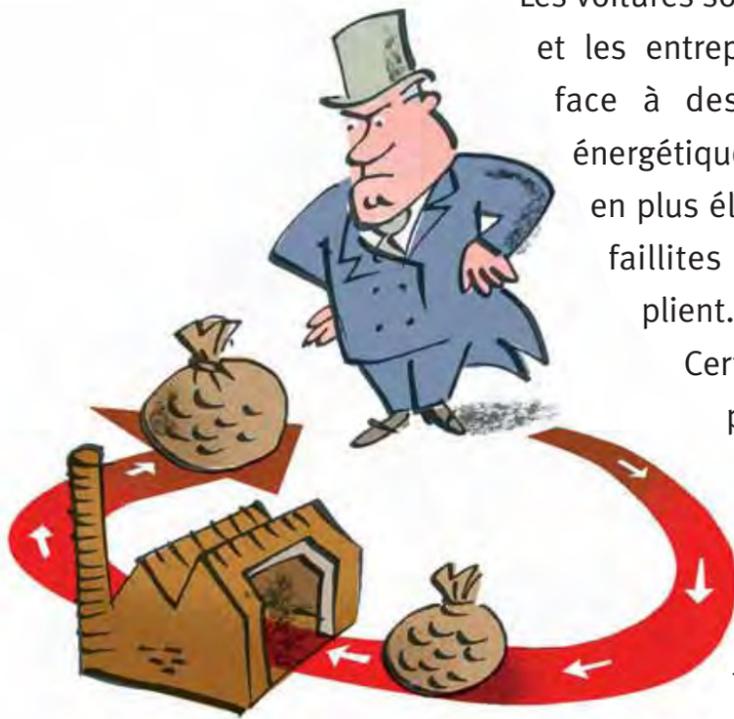


assez de richesse pour rembourser l'emprunt. Et ça fonctionne. Le chômage est en chute; les actions collectives menées par les syndicats débouchent sur une plus juste distribution de la richesse créée. Les profits augmentent, les salaires aussi. Et par la voie de la redistribution, des cotisations sociales et de l'impôt, le plus grand nombre bénéficie de cette dynamique. La Sécurité sociale nous assure de plus en plus contre toute une série de risques liés à la santé, la vieillesse, la perte de travail, etc. Les services publics se développent: de plus en plus de citoyens accèdent à des services longtemps réservés aux plus riches.

1980: le prétexte de la crise

Milieu des années 1970, le prix du pétrole explose.

Les voitures sont à l'arrêt et les entreprises font face à des factures énergétiques de plus en plus élevées. Les faillites se multiplient.



Certains groupes d'intérêts vont profiter de cette circonstance pour mettre en

cause l'ensemble du système qui avait fait ses preuves durant les trente dernières années. Il s'agit, pour ces acteurs, de rétablir un taux de profit qui ne cesse de diminuer. En effet, vers le milieu des années 60, les capitalistes – les investisseurs – constataient une diminution de leurs profits. Leurs investissements devenaient moins rentables qu'avant. Le problème du coût de l'énergie n'était en fait que la partie visible de l'iceberg: la préoccupation fondamentale de l'investisseur capitaliste est de rétablir un taux de profit élevé.

Mettons-nous un instant à la place de l'investisseur: depuis l'après-guerre, il a été contraint d'accepter des compromis qui opéraient une certaine redistribution des richesses créées. Voilà que de nouveaux éléments, dont la hausse des prix de l'énergie, viennent perturber cet équilibre. Pour lui, il est temps que cette crise, qui est avant tout la crise de son profit, cesse. Rétablir les profits: c'est donc bien l'objectif de l'offensive néo-libérale qui s'annonce, et qui s'attaquera au compromis social et à ses acteurs: État, syndicats, salariés,...



1980-2005: néolibéralisme et compétitivité

L'attaque néo-libérale sera globale. Tous les éléments du compromis social de l'après-guerre seront visés. Le système économique et monétaire négocié au sortir de la guerre est détruit unilatéralement par les États-Unis. Tous les compromis internationaux et nationaux éclatent les uns après les autres.

- Changement de système économique

Dorénavant, ce ne sont plus les États qui dictent leurs conditions aux investisseurs: ce sont les investisseurs qui choisissent le lieu de leurs investissements. Les investisseurs ne sont plus amenés à investir de manière «productive»: jouer en bourse et spéculer se révèle souvent plus rentable que développer une activité dans l'économie réelle. C'est le début d'une contre-révolution. La nature même de notre système économique change: en changeant les règles du jeu au niveau international puis national, nos gouvernements ont créé un autre capitalisme.

- Attaque contre le monde du travail

Les salaires ont trop coûté aux entreprises pendant la crise pétrolière (augmentation du prix des produits pétroliers et des salaires indexés notamment sur les produits pétroliers) et ce, au détriment des profits. Pour rétablir les profits, on bloque les salaires. Mais croyez-vous qu'on a mis fin à ces restrictions une fois la crise terminée, une fois les taux de profits d'avant crise rétablis? Evidemment non! Plus question de risquer une pareille mésaventure: dorénavant, ce sont les allocataires sociaux et les salariés qui supporteront la charge du risque propre au système capitaliste. L'investisseur exige un retour garanti sur son investissement. Les bénéfices ne peuvent le décevoir. Dans le cas contraire, les nouvelles règles financières et du droit du travail lui permettront d'aller voir ailleurs... C'est le temps de l'intérim, des contrats à durée déterminée, des heures supplémentaires, des délocalisations...



- Attaque contre l'État et la Sécurité sociale

Il faut dépenser moins, investir moins, privatiser, et baisser les impôts. Les politiques libérales asphyxient l'État, pour mieux remplir leur objectif: rétablir le rapport de force en faveur des investisseurs. Les néo-libéraux ont aussi pour ambition de détruire le pilier de l'État social: notre Sécurité sociale. Dans nos pays de plus en plus riches, on essaye de nous convaincre que nous ne pouvons plus nous permettre la solidarité que nous pouvions réaliser en 1945, quand tout était en ruine! Dans nos pays de plus en plus riches, nous devrions pouvoir nous assurer seuls contre tous les risques de la vie.

C'est évidemment impossible pour la majorité de la population. Mais la période qui s'est ouverte au début des années 1980 a sa logique propre: se profile désormais une société faite d'inégalités et de chômage, certes, mais une société qui garantit un haut taux de profits...

Tout n'est pas rose!

La période qui s'étend du début des années 50 à la fin des années 60 serait un peu l'âge d'or de la société belge d'après-guerre. On parle des «trente glorieuses», des «golden sixties»... Elle se caractérise, on l'a vu, par une augmentation du bien-être individuel et collectif d'une partie importante de la population: développement des services publics et des infrastructures collectives, généralisation de l'accès à la télévision, à la voiture, aux électroménagers, diminution du temps de travail...

Mais attention! Ce plus grand bien-être matériel n'est pas tombé du ciel! Il fut le fruit de luttes incessantes, d'âpres conflits et de négociations continues entre le monde du travail et le patronat. Le partage de la richesse produite reste le nœud

des relations travail/capital. Parfois les travailleurs durent recourir à la grève générale pour se faire entendre. La répression qui s'abattit sur eux fut souvent très violente.

D'autre part, des dizaines de milliers de travailleurs, notamment de travailleurs immigrés, vécurent et travaillèrent dans des conditions souvent inacceptables. Songeons aux nombreuses victimes de la mine...

Enfin, la société des années 50 et 60 demeurait relativement conservatrice sous de nombreux aspects: égalité hommes/femmes, choix de son orientation sexuelle, écologie, consommation responsable...

Les accords de Bretton Woods: la mise en place d'un système monétaire international

Le contexte

Le 22 juillet 1944, à Bretton Woods, un accord historique visant à réorganiser le système financier et monétaire de l'après-guerre fut signé par 44 pays.

Les accords de Bretton Woods avaient pour objectif de stabiliser le système monétaire et financier mondial et de relancer le développement économique des pays touchés par la 2^e guerre mondiale.

Ils furent le fruit d'une intense lutte de pouvoir entre les États-Unis et la Grande-Bretagne pour la domination de l'économie mondiale.

Deux propositions s'y sont affrontées, celle de John Maynard Keynes et celle de Harry Dexter Whites :

Keynes, économiste et diplomate britannique souhaitait une régulation des marchés par l'État, des politiques de croissance favorables au plein emploi et la mise en œuvre d'une véritable monnaie mondiale, le bancor.

Dexter White, haut fonctionnaire américain, était quant à lui partisan d'une libéralisation maximale du commerce mondial ainsi que d'une plus grande stabilité des marchés monétaires et financiers. Cette seconde vision l'a finalement emporté.

Le contenu de l'accord

La principale décision qui résulte des accords est l'abandon de l'étalon-or et la mise en place d'un système de taux de change fixes entre les monnaies.

Auparavant, pour pouvoir émettre de la monnaie, les gouvernements devaient avoir en réserve une quantité d'or équivalente à cette émission monétaire. Avec les accords de Bretton Woods, les pays pourront prendre comme étalon de référence soit le dollar soit l'or. Par la force des choses, les États-Unis possédant plus de 80% des réserves mondiales d'or, le dollar américain deviendra progressivement l'étalon de référence. Les autres monnaies lui seront dorénavant en partie liées.

Cet accord marque donc la domination du dollar américain sur l'économie mondiale.

L'accord a également donné naissance à 2 organismes internationaux: le Fonds monétaire international (FMI) et la banque mondiale (BIRD).

L'écroulement du système

Le 15 août 1971, les États-Unis rompent unilatéralement l'accord, suppriment la convertibilité du dollar en or et rétablissent un régime de taux de change flottants.

Il faut savoir que depuis quelques temps déjà les États-Unis connaissent un important déficit commercial, cela signifie qu'ils achètent au monde bien plus de biens qu'ils ne lui en vendent. Des milliards de dollars sont dès lors en circulation dans le monde et les États-Unis n'ont pas suffisamment de réserves en or pour couvrir l'énorme masse de dollars en circulation.

En supprimant la convertibilité en or, ils évitent dès lors de devoir rembourser au monde leurs énormes dettes.

En supprimant le régime des taux de change fixes, ils jettent les bases d'un élément fondamental du néo-libéralisme: la libéralisation des capitaux... Il s'agit, en effet, d'une des premières mesures de dérégulation des marchés financiers mises en place par les tenants du néo-libéralisme. Dorénavant, les spéculateurs sont libres de «jouer» sur les taux de change pour dégager d'énormes profits financiers au mépris des conséquences sur le système monétaire mondial.

De la stabilisation financière au néo-colonialisme de la dette

D'autre part, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International se sont progressivement éloignés des fonctions qui leurs avaient été initialement attribuées: la stabilisation des taux de change pour éviter les désordres monétaires et le financement de la reconstruction d'après guerre.

Au début des années 80, ces institutions se sont imposées comme de puissants instruments au service du capitalisme transnational. Sous le vocable «d'ajustements structurels», elles ont entre autres imposé aux pays dépendants et endettés l'abandon des subventions aux produits de première nécessité, la réduction drastique des dépenses publiques, l'ouverture des marchés locaux aux produits étrangers, la privatisation des services publics,...

Ces deux institutions financières internationales, profondément non démocratiques et largement sous la coupe des États-Unis, se sont substituées à des institutions qu'elles ont vidées de toute substance et de moyens d'intervention, comme la Conférence des Nations-Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) ou le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Ces deux dernières relèvent toutes deux de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et sont *a priori* plus démocratiques.

NATURE DU CAPITAL

CAPITALISME INDUSTRIEL/CAPITALISME FINANCIER

De quoi parle-t-on?

La production d'un bien nécessite plusieurs choses: le **travail**, les **matières premières** et les **moyens de production**.

L'**entreprise** est le lieu où ces trois choses sont réunies. Le bien créé sera ensuite vendu sur le **marché** ou distribué dans des circuits non marchands (publics ou privés).

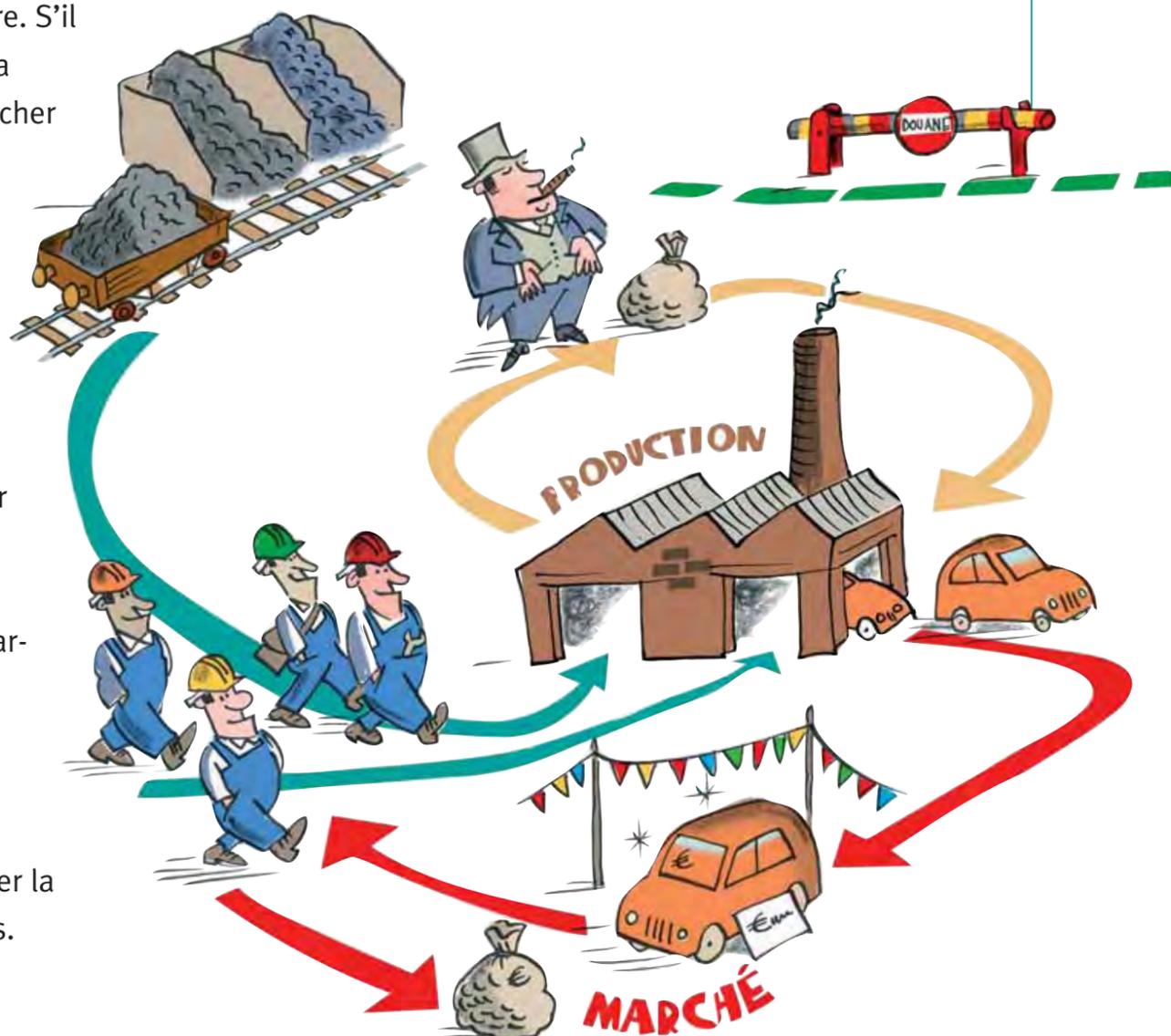
Prenons l'exemple d'une usine qui fabrique des voitures. Lorsque l'automobile sera vendue sur le marché, il y aura en contrepartie une certaine somme d'argent qui reviendra à l'entreprise. Cet argent permettra de payer les travailleurs pour le travail qui a été fourni.

Il permettra de payer les matières premières et les moyens de production. Enfin une partie de cet argent reviendra aux investisseurs. Pourquoi cet argent revient-il aux investisseurs? Dans un régime capitaliste, les moyens de productions et les matières premières sont la propriété privée de certains individus. Il a donc fallu, pour créer cette entreprise et réunir les différents éléments nécessaires à la production de l'automobile, un investisseur. Celui-ci met une somme d'argent (le capital) dans l'entreprise et il exige en contrepartie un retour, le bénéfice.

1944 – 1980: capitalisme industriel

Notre investisseur va, au fil du temps, accumuler de la richesse sous forme monétaire. S'il ne fait rien de cet argent, celui-ci va perdre de sa valeur. Il va donc chercher à le faire fructifier... en le réinvestissant.

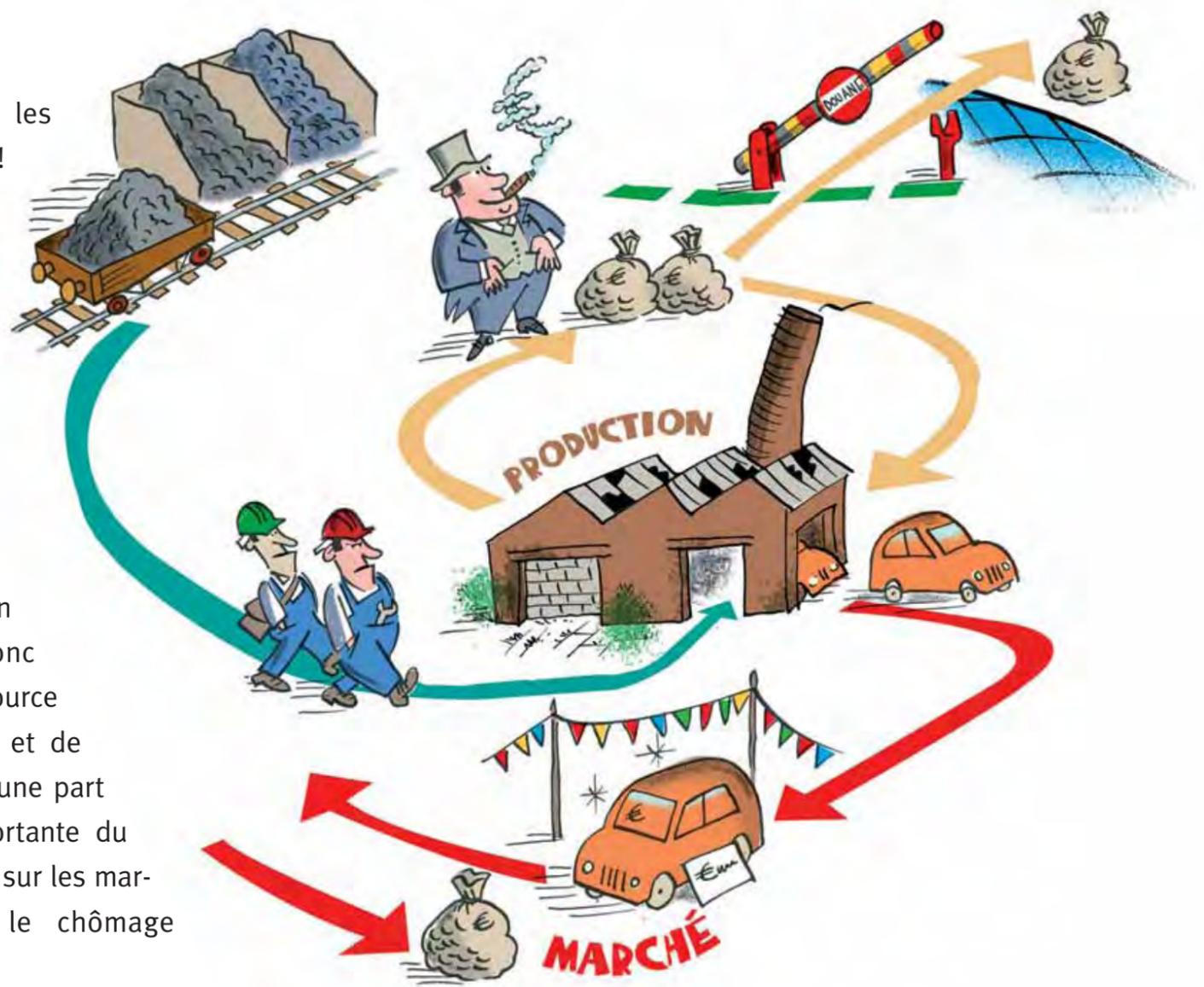
Pourquoi choisit-il d'investir en Belgique et dans les entreprises? Jusqu'à la fin des années 70, il existe un cadre réglementaire relatif à la circulation des capitaux, qui fait que l'investisseur aura plus d'avantages à réinvestir son argent en Belgique que de le faire circuler et fructifier sur les marchés financiers internationaux. En d'autres mots, la richesse des capitalistes va être une source de développement industriel et économique. Ce système va générer la création d'entreprises et d'emplois.



1980 – 2005: capitalisme financier

Dans les années 80, les choses vont changer! Notre investisseur pourra librement faire sortir l'argent de Belgique pour l'investir là où les contraintes seront moins importantes, là où la rentabilité est meilleure.

La richesse créée en Belgique ne sera donc plus nécessairement source d'activité économique et de création d'entreprise: une part de plus en plus importante du capital va être investie sur les marchés financiers. Et le chômage explose...



La rupture...

Jusqu'à la fin des années 70, un cadre réglementaire assure le développement du *capital industriel*. Les profits sont principalement réinvestis dans l'activité économique: on agrandit les usines, on augmente la production, on achète de nouvelles machines...

Dans les années 80, la logique du *capital financier* fait son apparition: la richesse générée par l'activité économique n'est plus directement investie dans l'activité de production, mais elle est investie sur les marchés financiers. Les profits ne créent plus d'emploi: ils servent seulement à spéculer, pour augmenter les richesses de leurs propriétaires.

Ce changement est le résultat d'un choix imposé par les détenteurs de capitaux. La baisse de la croissance et de la rentabilité va pousser les capitalistes à casser le système pour en construire un autre qui leur permettra de rétablir un taux de profit élevé. Cette rupture passe par un changement fondamental des règles du jeu et des modes de régulation des marchés monétaires et financiers.

La rentabilité du capital est assurée. L'emploi est fragilisé.

EMPLOI ET CHÔMAGE

À côté du capital (fiche 1), le travail est l'autre moteur de la production économique. On devrait même dire que c'est le premier: on peut imaginer de produire de la richesse avec du travail et sans capital... mais pas l'inverse. Les politiques de l'emploi sont examinées fiche 8; ici on va s'intéresser à l'évolution du volume de l'emploi et du chômage au cours des 3 périodes de notre histoire.

De quoi parle-t-on?

Précisons d'abord que le travail et l'emploi sont deux choses bien distinctes, qu'on échange d'ailleurs l'une pour l'autre. Je « donne » mon travail, et je reçois en échange un emploi, c'est-à-dire un ensemble de droits qui est bien plus qu'un simple salaire (droit à la Sécu,

au repos, règles sur le bien-être au travail, droit à la représentation collective...). Garder ceci à l'esprit est utile pour sortir d'impasses ou de cercles vicieux: il est légitime d'aspirer à l'emploi pour tous, et de vouloir en même temps réduire la place et l'emprise du travail dans la vie de chacun.

Distinguons ensuite quelques notions courantes... et souvent confondues. La population active n'est qu'une partie de la population d'âge actif:

1. La Population d'âge actif: c'est l'ensemble des personnes qui sont en âge de travailler; la Commission Européenne a généralisé l'option de considérer que cet âge s'étend de 15 à 64 ans; on peut largement critiquer ce choix, qui a des raisons idéologique fortes... mais ce sont actuellement ces limites là qui sont prises en compte. Au sein de la population d'âge actif, on trouve 3 catégories de personnes:

- o Les personnes qui ont un travail (salarié ou indépendant);
- o Les personnes qui cherchent un travail (en principe, ce sont les chômeurs);
- o Les personnes qui n'ont pas de travail et n'en cherchent pas, désignées de façon malheureuse comme «inactifs»: les étudiants, les mères ou pères au foyer, les prépensionnés, les personnes qui ont renoncé à chercher un emploi, etc.



2. La Population active: c'est l'ensemble des personnes qui ont un travail et l'ensemble des personnes qui cherchent un travail. Elle correspond donc au nombre total de personnes qui veulent travailler.
3. Par ailleurs on utilise deux taux très différents: Jusque dans les années 90, on parlait surtout du taux de chômage: c'est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active.
4. On parle de plus en plus du taux d'emploi qui est le rapport entre le nombre de personnes au travail et la population d'âge actif.

On voit donc que l'**emploi** et le **chômage** ne sont pas simplement des «vases communicants»: ils ne constituent que deux des trois ensembles au sein de la population d'âge actif.

DEUX GRANDEURS INFLUENCENT LE CHOMAGE: L'EMPLOI ET LA POPULATION ACTIVE

L'évolution du volume de l'emploi a évidemment un effet sur l'évolution du chômage. Si l'emploi augmente (grâce à la croissance, au développement de services publics, à la réduction du temps de travail...) cela fait diminuer le chômage.

Mais l'emploi n'est pas le seul facteur. On voit d'ailleurs parfois le chômage et l'emploi augmenter

tous les deux en même temps! Le second facteur qui pourra faire augmenter le chômage est l'augmentation de la population active; à l'inverse, pour lutter contre le chômage, une politique a été de diminuer la population active (obligation scolaire jusque 18 ans, prépensions ...).

Le chômage est la différence entre la population active et l'emploi disponible, et il évolue donc en fonction de ces deux grandeurs, chacune dépendant elle-même de plusieurs facteurs:

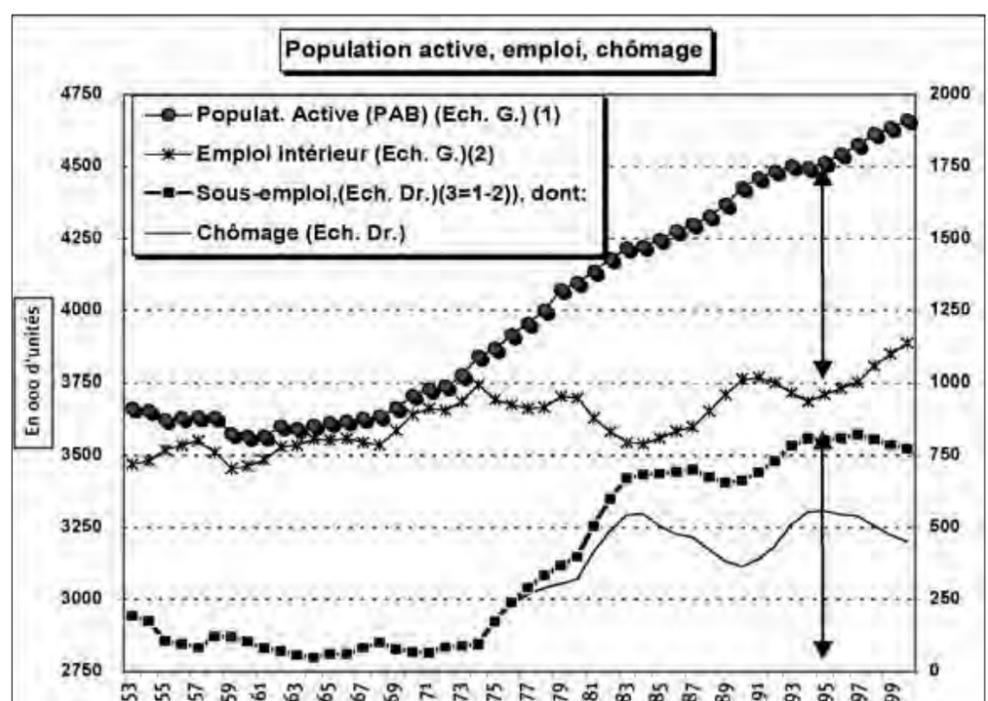
TROIS FACTEURS INFLUENCENT L'EMPLOI

1. La **croissance économique** (autrement dit, la quantité des richesses produites): pour produire plus, il faut – en principe... – plus de travailleurs. Attention, cette croissance est loin d'être une «donnée naturelle»: les États peuvent jouer un rôle pour l'accélérer ou la ralentir (voir fiche 8);
2. La **productivité** qui mesure en combien d'heures on produit une quantité donnée de richesses; cette productivité augmente sans cesse (avec un rythme historique autour des 2% par an). Si la hausse de la productivité est aussi rapide que la croissance, l'emploi n'augmente pas (on produit plus, mais plus vite...)
3. la **durée moyenne du temps de travail**, qui elle-même dépend de la durée légale ou conventionnelle, du recours plus ou moins fréquent au «temps partiel», et accessoirement du respect des horaires et de la fréquence des heures supplémentaires.

Nous pouvons maintenant, avec ces notions, comprendre l'évolution de l'emploi (et du chômage) en Belgique depuis 1945.

DEUX FACTEURS INFLUENCENT LA POPULATION ACTIVE

1. Il y a d'abord l'évolution de la population totale (décès, naissances, solde migratoire), et la structure des âges (quelle part de la population est en âge de travailler): ce sont les **facteurs démographiques**.
2. Il y a aussi la propension des personnes d'âge actif à vouloir travailler: qu'est-ce qui fera, par exemple, que selon les époques les femmes vont ou pas s'engager et rester dans le monde du travail? Des normes sociales, mais aussi les revenus des ménages (si les salaires sont bas, il en faudra bien deux...), ou le nombre de séparations des couples...: on appelle «**taux d'activité**» le rapport entre la population active et la population d'âge actif.



1945-1973: l'emploi augmente lentement, le chômage reste très bas

Le chômage de l'immédiat après-guerre diminue rapidement (la Belgique n'a pas été complètement détruite, et son économie redémarre assez vite), et va rester stable et très bas jusqu'en 1973. Pourquoi?

- L'emploi augmente doucement (de 3,4 à 3,7 millions d'emplois); cette stabilité tient au fait que la croissance très rapide (entre 4 et 5 % par an, ce qui signifie que la richesse nationale fait mieux que doubler en 25 ans) est compensée par une hausse presque aussi rapide de la productivité: une heure de travail de 1973 produit plus que deux heures de travail de 1950.
- La population active évolue peu: les enfants du baby-boom (nombreuses naissances après guerre) n'arriveront sur le marché du travail qu'à la fin des années 60. Et le taux d'activité ne change guère: beaucoup de famille s'en sortent encore avec un seul revenu...

- Le temps de travail diminue de façon importante, par la généralisation de la semaine de 5 jours et de 40, puis 38 heures dans la plupart des secteurs.

Total: le chômage reste à son niveau plancher, entre 1,5 et 3%. Le «plein emploi» est d'ailleurs un objectif officiel des gouvernements et des acteurs sociaux (voir fiche 8). Mais cette stabilité cache aussi une profonde transformation: l'emploi agricole recule fortement, au profit de l'emploi tertiaire (emploi public et services privés); le secteur industriel stagne.



1973-1985: un peu moins d'emploi, beaucoup plus de travailleurs. Le chômage explose.

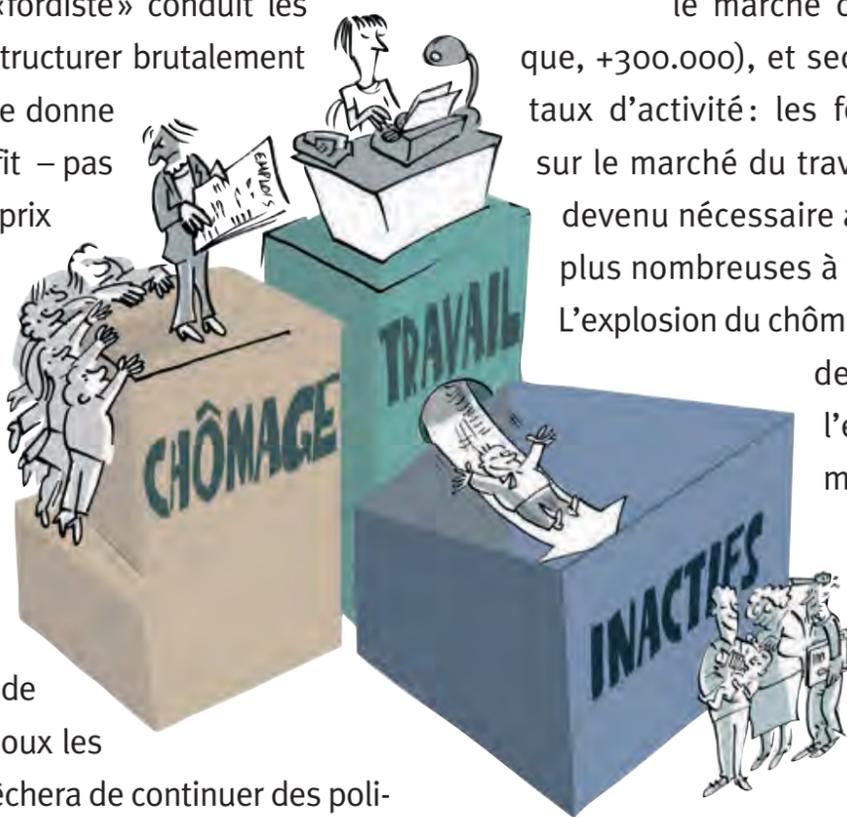
La crise du capitalisme «fordiste» conduit les grandes entreprises à restructurer brutalement le secteur industriel qui ne donne plus suffisamment de profit – pas uniquement à cause du prix du pétrole. Les coûts de ces restructurations seront pris en charge par les États: on parle à cette époque, en Belgique, de «secteurs nationaux». En même temps, les USA font éclater le système monétaire de 1944, ce qui mettra à genoux les États endettés et les empêchera de continuer des politiques de soutien de la demande (notamment par la création d'emplois publics). Le résultat est que l'emploi va diminuer; pourtant cette diminution modeste (100.000 emplois perdus en 12 ans) n'est pas la première cause de l'explosion du chômage.

Si le chômage explose (+ 600.000), c'est principalement parce que la population active augmente de 500.000 personnes alors que l'investissement de production ne suit pas et que la RDTT (réduction

collective du temps de travail) est arrêtée. Cette augmentation est due surtout à l'arrivée des enfants du baby boom sur le marché du travail (effet démographique, +300.000), et secondairement à la hausse du taux d'activité: les femmes, notamment, restent sur le marché du travail (soit que leur revenu soit devenu nécessaire au ménage, soit qu'elles sont plus nombreuses à vivre seules).

L'explosion du chômage va obliger l'État à chercher de nouvelles politiques pour l'emploi: l'une d'elle sera la mise en place de dispositifs de sortie de la population active (prépension, «chômeur âgé», pause carrière...): en 1985, 200.000 personnes sont dans ces statuts d'«inactifs»: ce sont principalement des prépensionnés de l'industrie.

Car ici encore, derrière la stabilité du volume de l'emploi (de 3,7 à 3,6 millions d'emplois), il faut voir un glissement important: l'industrie perd 500.000 emplois, perte partiellement compensée par le développement continu des services (+400.000 emplois). Faut-il le dire?... Ce ne seront pas souvent les ouvriers des industries fermées qui occupent les emplois des nouveaux services, publics ou privés.

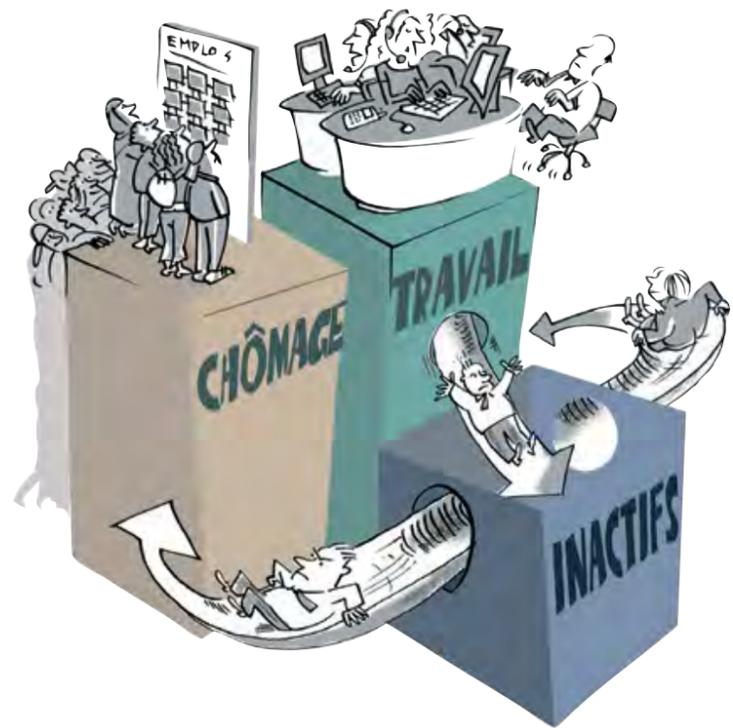


1985-2005:

l'emploi augmente, le chômage aussi.

En 1985, la «crise» est bel et bien terminée – pour le capital – et l'emploi reprend (+300.000), en bonne partie «grâce» à la détérioration de la qualité de l'emploi (temps partiel, emploi précaire, etc...). L'emploi industriel continue de diminuer, mais lentement, tandis que l'emploi tertiaire continue à augmenter, principalement dans le privé.

Pourtant, le chômage ne va pas diminuer, car la population active augmente encore durant cette période, plus vite que les créations d'emploi: + 400.000 personnes. Cette fois, ce n'est pas tellement un effet démographique (les enfants du baby boom sont déjà entrés dans la population active, et ils commencent d'ailleurs à en sortir...), mais presque exclusivement un effet «taux d'activité»: la précarité et l'austérité salariale imposent un modèle où il est à peu près indispensable de travailler à deux – par ailleurs les situations de familles monoparentales se multiplient... C'est un résultat paradoxal (mais peut-être pas involontaire... voir fiche 8) des politiques libérales: les salaires faibles poussent à une participation maximale au marché de l'emploi... mais comme il n'y a pas d'emploi, cela ne fait qu'augmenter le chômage.



L'astuce des dispositifs de «quasi-chômage» inventée dans la période de crise sera largement utilisée: le nombre de sans emplois en statut particulier (prépension, chômeurs âgés, etc.) passe de 200.000 à 350.000... jusqu'aux récentes mesures du «pacte des générations» qui visent à ramener une partie de ces «inactifs» vers le chômage pur et dur. On verra plus loin que ce haut taux de chômage permanent (entre 700.000 et 800.000 personnes durant toute la période) correspond à un réel choix de société. Notons encore que ce chiffre ne rend pas compte des centaines de milliers de travailleurs en emploi précaire, par exemple des temps partiels involontaires qui cherchent en vain un «vrai» emploi.

Conclusions 1945 – 2005: de l'objectif du plein emploi aux politiques de «plein chômage»

En conclusion de cette partie, on est devant un paradoxe bien différent des fables qui voudraient nous présenter le chômage comme la conséquence de la «crise».

D'un côté, le travail étant plus productif que jamais, le volume de travail nécessaire est de loin inférieur à celui offert par les demandeurs d'emploi; on pourrait alors penser que beaucoup voudraient se retirer, peu ou prou, de ce «marché» de l'emploi; en réduisant encore le temps de travail, en consacrant quelques années de leur vie à autre chose, en prenant leur pension tôt...

D'un autre côté, on voit que le discours ambiant et les politiques actuelles poussent tout un chacun à chercher un travail à tout prix, malgré que l'emploi ait atteint un niveau très élevé, au prix d'une importante dégradation de la qualité de ces emplois.

Recul de l'âge des prépensions et chasse aux chômeurs poussent des milliers de gens de la sphère

d'inactivité, non pas vers celle de l'emploi, mais bien vers le chômage, puisque l'ensemble des politiques empêche la création massive d'emplois¹.

Comment comprendre? Nous voyons une seule explication plausible, qui sera détaillée fiche 8: non seulement l'objectif de plein emploi (donc de chômage proche de zéro) des années 45-70 a été abandonné, mais nos gouvernements ont désormais fait le choix, sur le plan national et européen, de politiques de chômage élevé. Il s'agit bien sûr d'un choix impossible à assumer ouvertement; c'est pourquoi la Une des quotidiens continue de dégouliner de déclarations gouvernementales de «priorité à l'emploi»... Mais pour qui sait lire les pages intérieures ou la presse économique, la décision de maintenir le chômage à un niveau élevé apparaît clairement: c'est la condition n°1 pour affaiblir les syndicats et exercer une pression à la baisse sur les salaires et les exigences des travailleurs.

¹ découragement de la réduction du temps de travail; fiscalité toujours plus lourde sur les salaires, et moins lourde sur les revenus du capital; politique monétaire pro-rentiers et anti-croissance; étranglement des services publics; abrogation de l'obligation de remplacement des pauses carrières, etc.

LA DISTRIBUTION PRIMAIRE

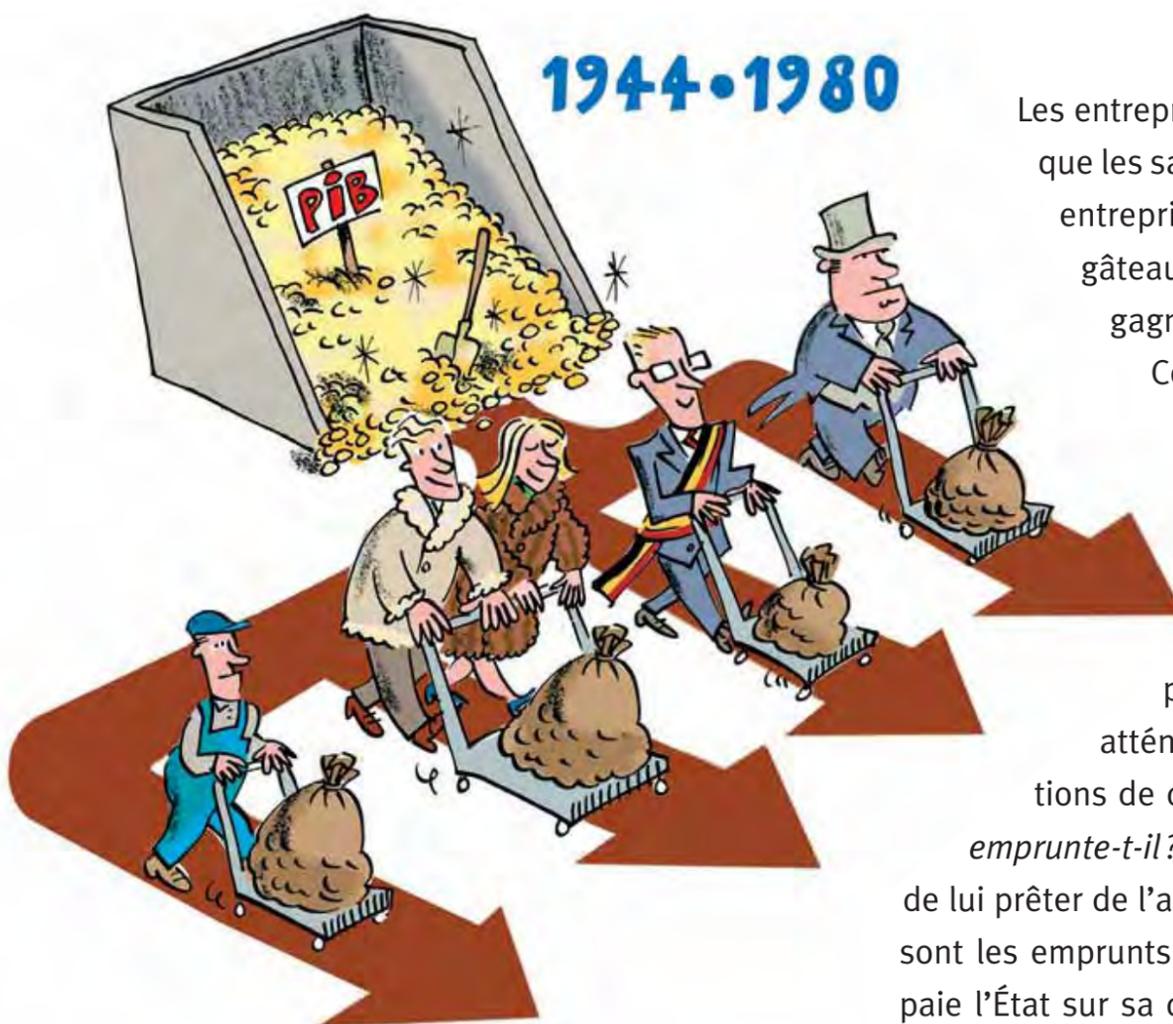
De quoi parle-t-on?

Le PIB est l'ensemble de la richesse produite en un an dans un pays. Cette richesse est partagée entre plusieurs acteurs différents :

- ▶ les travailleurs ;
- ▶ les propriétaires de capitaux: actionnaires des entreprises et ménages très fortunés ;
- ▶ l'État, qui doit financer les services collectifs.

La question qui nous intéresse ici est celle du partage de cette richesse: *comment sont distribuées les parts du gâteau?*

Nous allons examiner la manière dont, au cours des dernières dizaines d'années, la répartition du gâteau s'est opérée. On va voir que cette répartition ne s'est pas toujours faite de la même façon. Avant d'entrer dans cette petite histoire du partage du gâteau, il faut bien avoir à l'esprit la chose suivante: *le PIB est une quantité déterminée de richesse; cela signifie que si les uns prennent plus, d'autres reçoivent moins.*



1944-1980

Les entreprises font moins de bénéfices alors que les salaires continuent à augmenter; les entreprises perdent donc des parts de gâteau pendant que les travailleurs en gagnent.

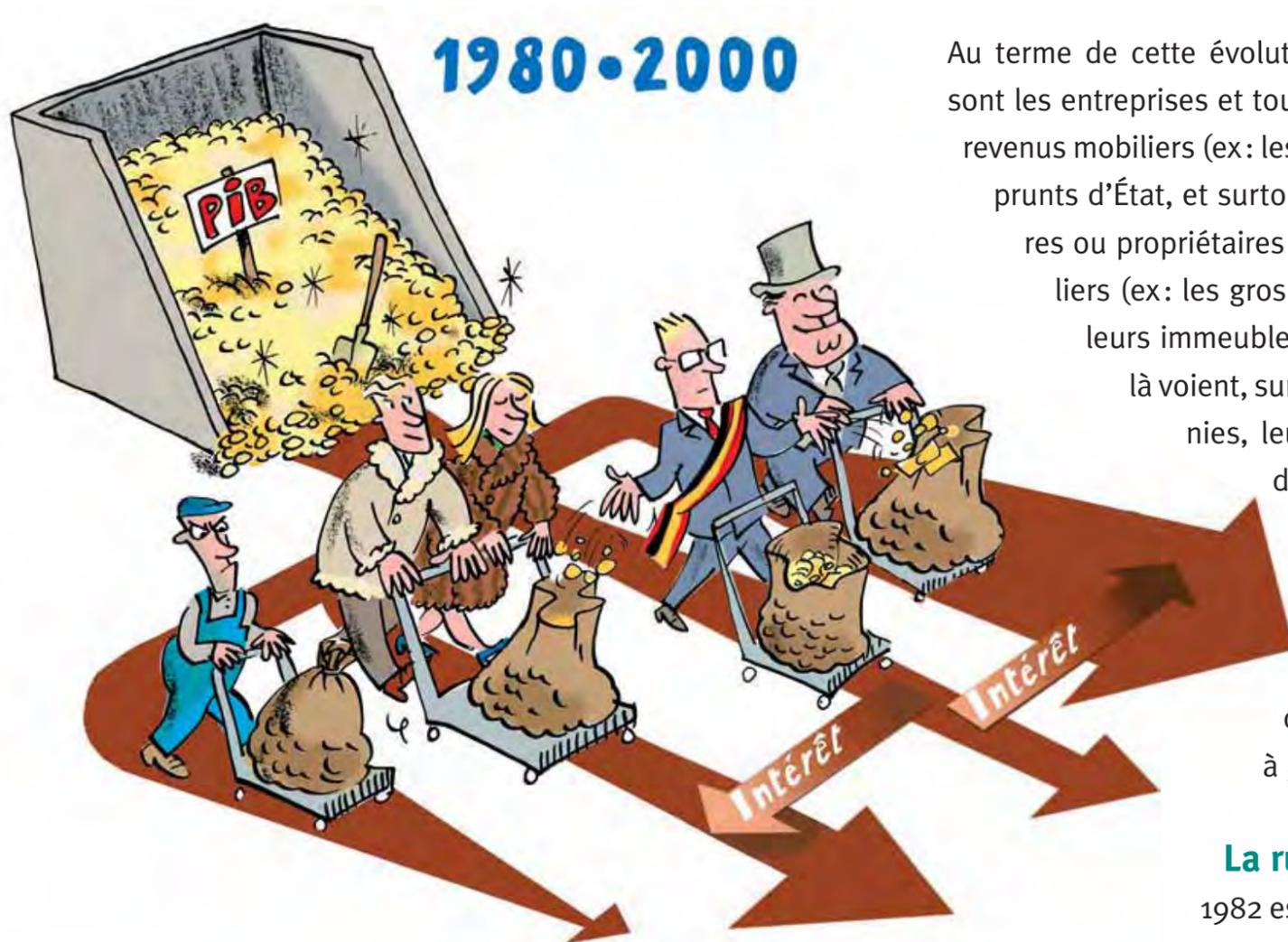
Cependant, tous les travailleurs ne sont pas logés à la même enseigne: on constate que les ménages les plus aisés s'enrichissent. *Pourquoi?* Parce que l'État emprunte, notamment pour financer les services publics et atténuer les effets de la crise (allocations de chômage, prévisions,...). *Et à qui emprunte-t-il?* Aux ménages qui ont les moyens de lui prêter de l'argent et aux groupes financiers (ce sont les emprunts d'État). Dès lors, les intérêts que paie l'État sur sa dette vont dans les poches de ces ménages...

Si les ménages les plus aisés gagnent, qui perd? Les autres ménages, dont les impôts vont servir à payer les intérêts de la dette publique. Mais aussi les entreprises, dont la crise économique a réduit fortement les taux de profit.

1944 - 1980

Jusqu'à la fin des années 60, la répartition de la richesse reste globalement stable: les travailleurs reçoivent 68% de la richesse produite et les propriétaires 22%. L'État reçoit 10%.

Vers le début des années 70, cet équilibre est rompu; que s'est-il passé?



Au terme de cette évolution, les grands gagnants sont les entreprises et tous ceux qui bénéficient de revenus mobiliers (ex: les ménages titulaires d'emprunts d'État, et surtout les ménages actionnaires ou propriétaires d'entreprises) et immobiliers (ex: les gros propriétaires qui mettent leurs immeubles en location). Tous ceux-là voient, sur les trois dernières décennies, leur part du gâteau passer de 22% à 33%.

Les grands perdants sont les travailleurs, dont la part passe de 68% à 62%, et l'État, dont la part passe de 10% à 5,5%.

La rupture...

1982 est l'année de la rupture. Le gouvernement de centre-droit Martens-Gol prend les premières mesures pour assainir les dépenses publiques et pour rétablir la haute rentabilité des entreprises. Réduction des dépenses publiques et augmentation des impôts sur le travail et la consommation, d'une part; austérité salariale d'autre part. Cette politique de «modération salariale» va produire un décalage de plus en plus grand entre les gains de productivité (le surplus produit par le travail) et ce que gagnent les travailleurs et les allocataires sociaux. Mais les profits des entreprises, eux, sont rétablis...

1980 - 2005

Les politiques d'austérité vont permettre de rétablir le taux de profit des entreprises (blocage des salaires...). La part des entreprises dans le PIB augmente. La part des salaires, elle, diminue fortement, et celle de l'État remonte lentement (c'est la politique de réduction des déficits).

Les ménages qui ont des emprunts d'État augmentent encore leurs revenus. Les contribuables sans emprunt d'État, eux, paient ces revenus financiers aux ménages riches. Voici donc un beau mécanisme de redistribution à rebours: si tous les contribuables supportent les charges de la dette publique, seule une partie d'entre eux possède des emprunts d'État et touche donc les intérêts payés par l'État.

À partir de la fin des années 90, les taux d'intérêt réels (hors inflation) diminuent; les restrictions budgétaires se poursuivent; de nombreux services publics sont vendus au secteur privé.

Au détriment de qui? Des ménages, d'abord. Y compris ceux qui ont des emprunts d'État, puisque les taux d'intérêt diminuent. Les autres grands perdants sont les salariés et les travailleurs indépendants, qui voient s'effriter leur part dans le PIB.

LA DISTRIBUTION SECONDAIRE OU LA REDISTRIBUTION

De quoi parle-t-on?

Dans la fiche «distribution primaire», nous avons exploré la façon dont la richesse produite était répartie entre le travail et le capital. Nous allons nous intéresser maintenant à un second mécanisme de distribution de la richesse produite: la redistribution ou la distribution secondaire. Cette notion recouvre les prélèvements (fiscalité, cotisations sociales) qui sont réalisés sur la richesse que nous créons et qui sont redistribués via la Sécurité sociale et les services publics.

Pour pouvoir redistribuer de la richesse, il faut dans un premier temps la collecter aux endroits où elle est créée. Ces lieux une fois identifiés, on peut prélever une partie de la richesse produite. L'autorité



publique (l'État, les Régions, les Communautés...) détermine les règles de prélèvements de la richesse produite par les acteurs économiques: les travailleurs, les entreprises, les propriétaires. Elle n'accumule pas cette richesse: elle va en partie la redistribuer, en la transférant à différentes fonctions: les services publics, le paiement des intérêts de la dette, les infrastructures, la Sécurité sociale...

L'enjeu est de savoir qui va contribuer et qui va bénéficier de la redistri-

bution. C'est l'objet de débats et de négociations entre les différents groupes sociaux, qui ont des intérêts propres. Va surgir, une fois encore, la tension entre le travail et le capital.

1944 - 1980

Après la seconde guerre mondiale, nous sommes dans une période de croissance. L'État soutient cette croissance en développant le système de sécurité sociale (remboursement des soins de santé, allocations familiales, allocations de chômage, pensions...), qui permet de stabiliser la consommation.

L'État fait des investissements importants dans les infrastructures collectives. Il développe les services publics. Ces investissements vont, d'une part, entraîner un bien-être plus grand pour l'ensemble de la population et, d'autre part, générer de l'activité économique et de l'emploi.



1980 - 2005

À partir des années 80, la logique change. «Compétitivité» devient le maître mot. Les prélèvements sont considérés par le patronat comme des entraves à l'activité économique compétitive; ils sont rebaptisés «les charges». Les prélèvements pour la Sécurité sociale (l'ONSS), les impôts directs ou indirects sont fondamentalement remis en question. Ils sont, selon certains, à l'origine de la crise que l'on a connue dans les années 70...



La rupture...

Comment pouvons nous comprendre le changement de logique dans les années 80? La réponse n'est pas économique, mais politique: les détenteurs de capitaux s'estiment lésés dans le partage de la richesse créée. Ils travaillent, depuis 20 ans déjà, à des changements politiques et culturels qui leur permettront de retrouver ce qu'ils estiment

leur appartenir. Leurs idées arrivent au pouvoir autour des années 80 avec les libéraux en Belgique, Reagan aux États-Unis, Thatcher en Angleterre...

La sécurité sociale, la fiscalité et la dette publique, trois dimensions de la redistribution, sont développées dans les trois fiches suivantes.

REDISTRIBUTION: LA SÉCURITÉ SOCIALE

La Sécurité sociale fut, elle aussi, victime de la contre-révolution libérale...

De quoi parle-t-on?

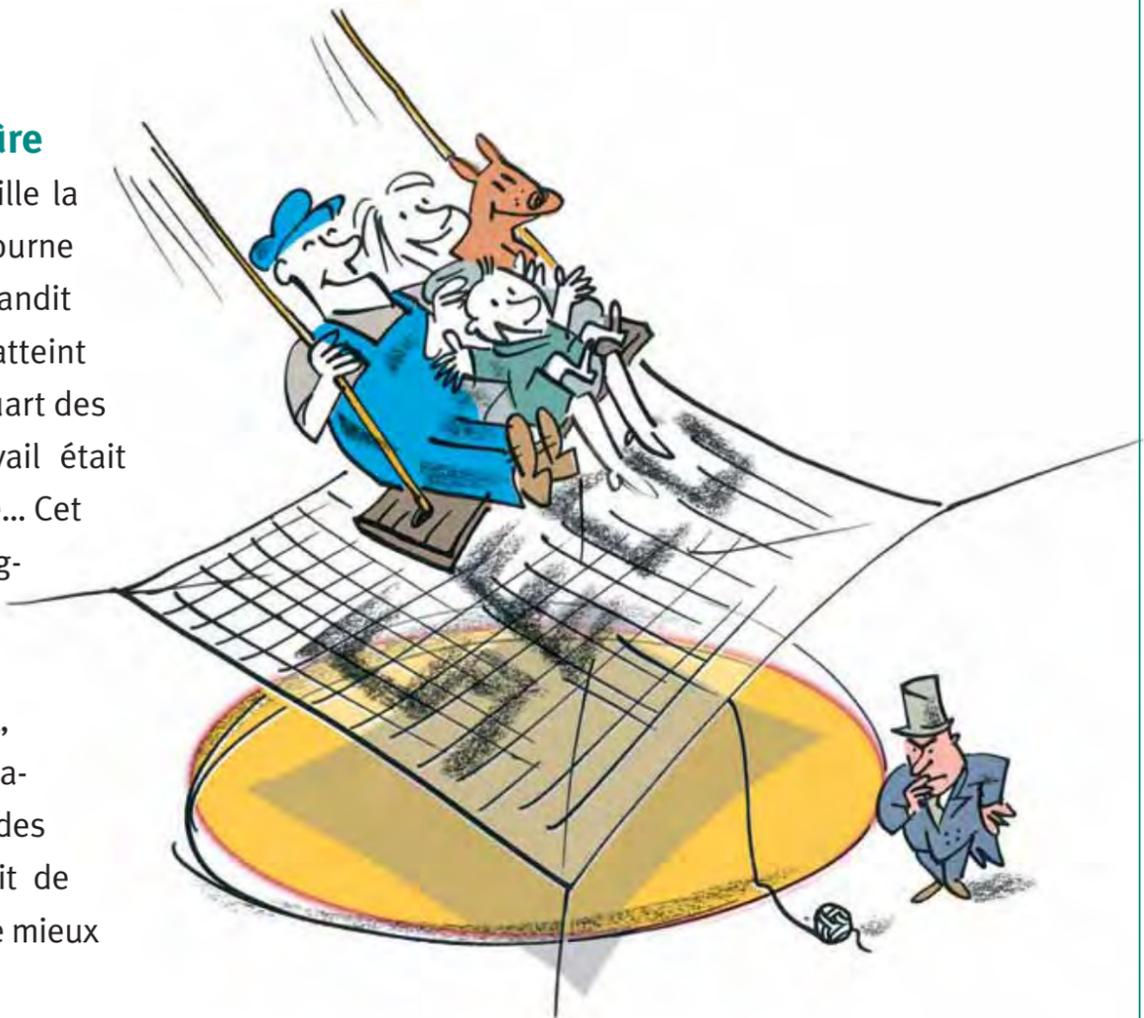
La Sécurité sociale, ou 'Sécu' est un système de répartition d'une partie des salaires: sous forme de cotisations sociales, près d'un tiers du salaire total («salaire coût») passe par un «pot commun» (l'ONSS) qui le redistribue immédiatement en fonction des besoins définis collectivement. Ces besoins sont de deux ordres: remplacement du revenu (incapacité de travail, chômage, pension ou prépension, crédit-temps...) ou complément de revenu pour faire face à des frais liés à la maladie ou aux enfants (allocations familiales).

Il n'y a donc, dans la Sécu, pas de capitalisation ou de constitution de réserves financières; ce sont les salaires d'aujourd'hui qui financent les besoins d'aujourd'hui.

La Sécu est à la fois un système d'assurance (contre des pertes de revenus, contre des frais inattendus) et de solidarité (entre malades et bien portants, entre hauts et bas revenus); elle a aussi d'importants effets de protection contre la baisse des salaires, de cohésion sociale et d'émancipation des travailleurs par rapport à leur entreprise.

1944 - 1980: une société de plus en plus sûre

Jusqu'en 1965, la part que se taille la Sécu dans le PIB est stable et tourne autour des 10%. La solidarité grandit alors de plus en plus: la Sécu atteint 23,6% de PIB en 1981! Près du quart des richesses créées par notre travail était alors destiné à la Sécurité sociale... Cet essor s'accompagnait aussi d'augmentations des revenus directs. Cette période, où la solidarité est véritablement multipliée par deux, se caractérise par une «socialisation» d'une part grandissante des revenus. La Sécurité sociale était de plus en plus forte et remplissait de mieux en mieux ses missions.



Part des prestations sociales dans le PIB (source: bureau du plan)

1953	1973	1980
7.6%	13.9%	20.6%

1980 - 2005: Vers l'insécurité sociale...

En 1980 s'ouvre une période de 20 années de gel de la solidarité. On assiste à une remise en question du principe de couverture sociale collective. Les gouvernements successifs favorisent fiscalement le recours aux assurances privées, qui écartent de la protection un certain nombre de personnes.

Ce gel de la solidarité est une douche froide pour les allocataires sociaux: les allocations de chômage,

les prépensions, les pensions et les revenus «invalidité» s'éloignent inexorablement du revenu de base: ainsi, l'allocation de chômage moyenne ne représente plus que 27% du revenu moyen, pour 41% en 1980...

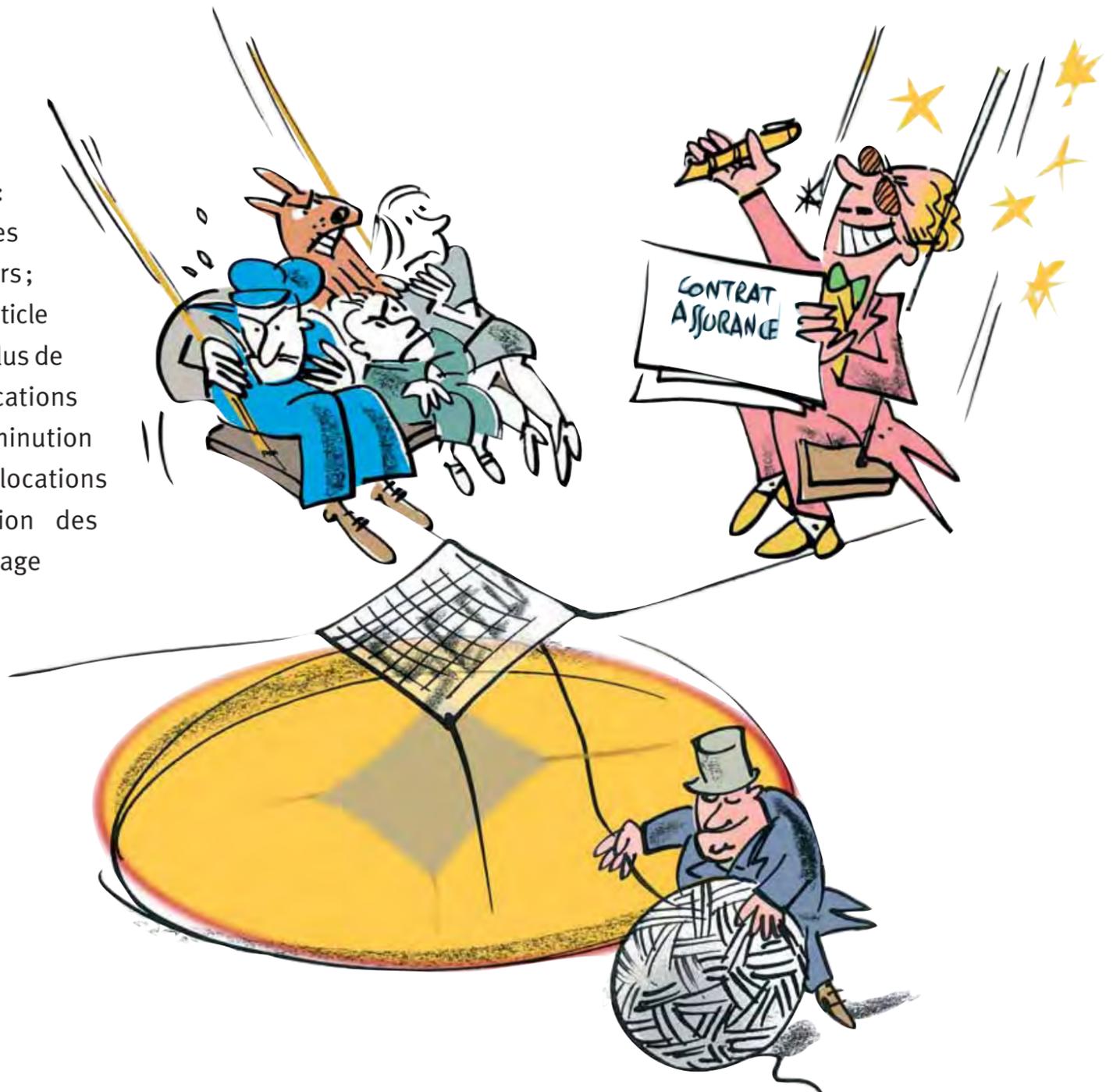
Cette période a fait la preuve de l'échec libéral. La pauvreté en Belgique atteint désormais 1.5 millions de personnes et un salarié sur 20.

La rupture...

La réaction libérale se produit en 1981. C'est la fin de la progression rapide de la couverture sociale. La nouvelle période s'ouvre sur une volonté de rétablir les profits des investisseurs. Pour y arriver, le gouvernement mène notamment une politique de baisse du coût du travail. Les cotisations sont donc elles aussi concernées. Dorénavant, nous ne sommes plus en présence d'une société qui avance vers plus de sécurité sociale.

Quelques mesures prises lors de ce tournant libéral: relèvement des tickets modérateurs; introduction de l'article 80 qui a provoqué plus de suspension d'allocations de chômage; diminution temporaire des allocations familiales; réduction des allocations de chômage pour isolés et cohabitants; relèvement de l'âge de la pension pour les femmes; «chasse aux chômeurs»...

Cette rupture a fragilisé la Sécu sans la détruire: notre système de sécurité sociale reste, malgré plusieurs reculs, l'un des meilleurs du monde. Mais la question est désormais: veut-on continuer à l'affaiblir, au point de lui faire perdre sa légitimité? Ou bien veut-on non pas le «sauver» (comme disent les libéraux qui veraient bien la Sécu en momie) mais le renforcer et le développer à l'avenir? Cette question essentielle fait l'objet des deux pages suivantes.



La Sécu: stop ou encore?

Faut-il en terminer avec cette Sécu que l'on dit trop généreuse et outrageusement dépensière? Ou est-il légitime, au contraire, de revendiquer plus de Sécu? Tentative de réponse...

Nous pensons que la Sécu constitue un formidable instrument au service de la justice sociale. Pour deux grandes raisons.

Une première raison, très utilitariste, vient le plus souvent à l'esprit: la Sécu constituerait un **système**

d'assurance moins cher que les autres. On ne va pas se lancer ici dans une comparaison des primes et des risques couverts par la Sécu et par les assurances privées. On se limitera à constater, dans le tableau qui suit, quelques grandes différences fondamentales entre la Sécu et l'assurance privée, qui laissent effectivement penser que la Sécu est le système assurantiel le plus intéressant pour le plus grand nombre.

Sécurité sociale	Assurance privée
La Sécu a comme vocation d'assurer tous les risques liés au travail: perte d'emploi, maladie, accident...	L'assurance privée choisit les risques qu'elle entend couvrir.
La Sécu travaille au prix coûtant.	L'assurance privée travaille en vue de réaliser des bénéfices. Elle est dès lors nécessairement plus coûteuse.
Que le risque soit plus ou moins grand ne change rien à la cotisation: le montant de celle-ci reste identique.	La prime augmente avec le risque: plus celui-ci est élevé, plus la prime est importante.
La cotisation est proportionnelle au revenu de chacun.	Le montant de la prime varie en fonction de l'indemnité que l'on veut obtenir.
Le dommage subi – et l'indemnité qui le répare – est déterminé sur base de critères objectifs.	L'assurance privée a tendance à minimiser le dommage, de manière à diminuer l'indemnisation due.
Les droits sont maintenus même pendant certaines périodes où l'on ne cotise plus.	Si la prime est impayée, le contrat d'assurance est rompu.
La Sécu assure tous les travailleurs déclarés.	La conclusion d'un contrat d'assurance relève de la liberté individuelle: cela signifie, dans la pratique, que l'assurance est réservée à ceux qui ont les moyens financiers suffisants.
La Sécu est contrôlée et gérée par les représentants des assurés.	L'assurance privée est contrôlée par les actionnaires, sans droit de regard des assurés.

Mais la Sécu n'est pas qu'une assurance! Elle n'est pas qu'un moyen moins cher que les autres de se prémunir des risques de l'existence. Elle vise un autre objectif, qui est aussi l'objectif poursuivi depuis plus d'un siècle par le mouvement ouvrier: l'émancipation du travail. La Sécu permet au monde du travail de se libérer de la dictature du travail.

Comment?

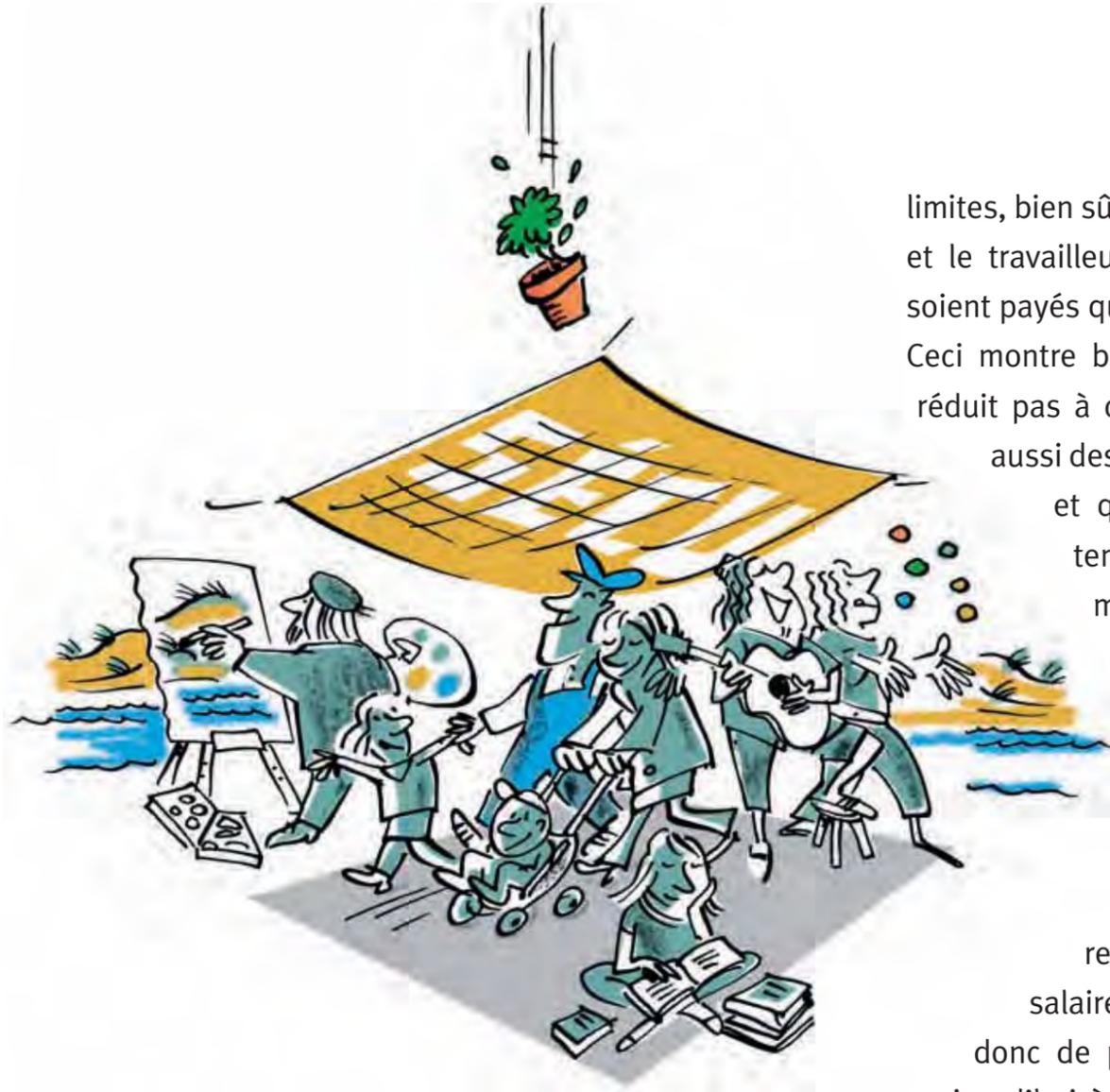
La vie du travailleur est partagée entre le travail et le temps libre.

L'idée courante est que le salaire rémunère le travail. Et pourtant, si on regarde les choses d'un peu plus près, si on examine ce qu'est réellement la

Sécu, on se rend compte que le salaire est beaucoup plus que ça. Expliquons-nous.

Prenons un retraité qui touche 80% de son dernier salaire d'activité. C'est quoi, cette pension? Ce n'est pas le produit des économies du retraité pendant sa vie. Ce n'est





pas non plus, contrairement à ce que pensent souvent les retraités eux-mêmes, un « salaire différé », qui serait perçu en contrepartie de leur travail passé, puisque cette pension est bien payée par les cotisations des travailleurs actifs *d'aujourd'hui*. Mais qu'est-elle donc, alors, cette pension? À la surprise générale, **c'est un salaire**, payé non pas par son ancien employeur, mais *par les employeurs en général*, via le mécanisme de la cotisation.

Il y a donc, *quelle surprise!*, un salaire qui rémunère non pas le travail, mais le temps libre. Mais cette idée est tellement étrangère au discours dominant qu'on a du mal à y croire. Et pourtant, la réalité économique est bien celle-là: **les employeurs ne peuvent prendre une partie de notre temps de vie sous la forme du travail qu'à la condition de nous payer le reste de notre vie, sans condition**. C'est une énorme victoire du mouvement ouvrier! Et la cotisation sociale est le mécanisme qui met en œuvre cette victoire. En défendant le principe de la cotisation, en refusant les diminutions de cotisations patronales, on défend et on assume cette victoire, qui est énorme: alors que le capitalisme ne s'intéresse qu'au travail qui valorise le capital et génère des profits, voici un système, la Sécu, qui reconnaît et paie le temps libre. Le chômage et les allocations de maladie/invalidité reposent sur la même logique: le monde du travail a su imposer (dans certaines

limites, bien sûr) que le travailleur qui n'a plus d'emploi et le travailleur qui tombe malade ou qui se blesse soient payés quand même.

Ceci montre bien que le salaire du travailleur ne se réduit pas à ce qu'il a en poche, mais est constitué aussi des cotisations payées à la Sécurité sociale, et que ces cotisations servent à payer le temps libre du travailleur. C'est dans cette mesure que la Sécu est bien plus qu'un (intéressant) système d'assurance: elle est une manière, certes imparfaite, certes perfectible, de permettre au travailleur de ne pas perdre sa vie à la gagner.

Il y a vingt cinq ans environ, 70% du PIB revenait aux travailleurs sous forme de salaires directs et de cotisations sociales et donc de prestations sociales. Nous en sommes aujourd'hui à 60%. Que sont devenus les 10% manquants (qui représentent environ 1.000 milliards de francs belges)? Une petite moitié de cet écart a servi à renflouer les finances publiques à l'époque gravement déficitaires. Mais l'autre moitié gonfle aujourd'hui les revenus des actionnaires, rentiers et propriétaires. S'ils étaient restés du salaire, nous serions à des semaines de travail de 30 (35?) heures/semaine, les étudiants seraient payés, les chômeurs seraient dignement payés, et les soins de santé ne seraient pas en péril! Ceci nous montre bien que les histoires de « trou dans la Sécu » sont avant tout des histoires de choix politiques: on décide politiquement de diminuer ou non les cotisations patronales, on décide politiquement de gonfler ou non les revenus des actionnaires, on décide politiquement de geler ou non les allocations...

Revenons à notre propos et concluons: si la Sécu est, sans aucun doute, un système plus avantageux et plus égalitaire que les autres pour couvrir les risques de la vie, elle n'est pas que cela: elle est une bulle de liberté et de solidarité au sein du capitalisme.

Alors, la Sécu: stop ou encore?

² Le raisonnement qui suit s'inspire des thèses défendues par Bernard Friot, Professeur de sociologie à l'Université Paris X Nanterre.



1980 – 2005: la dette paralyse l'État

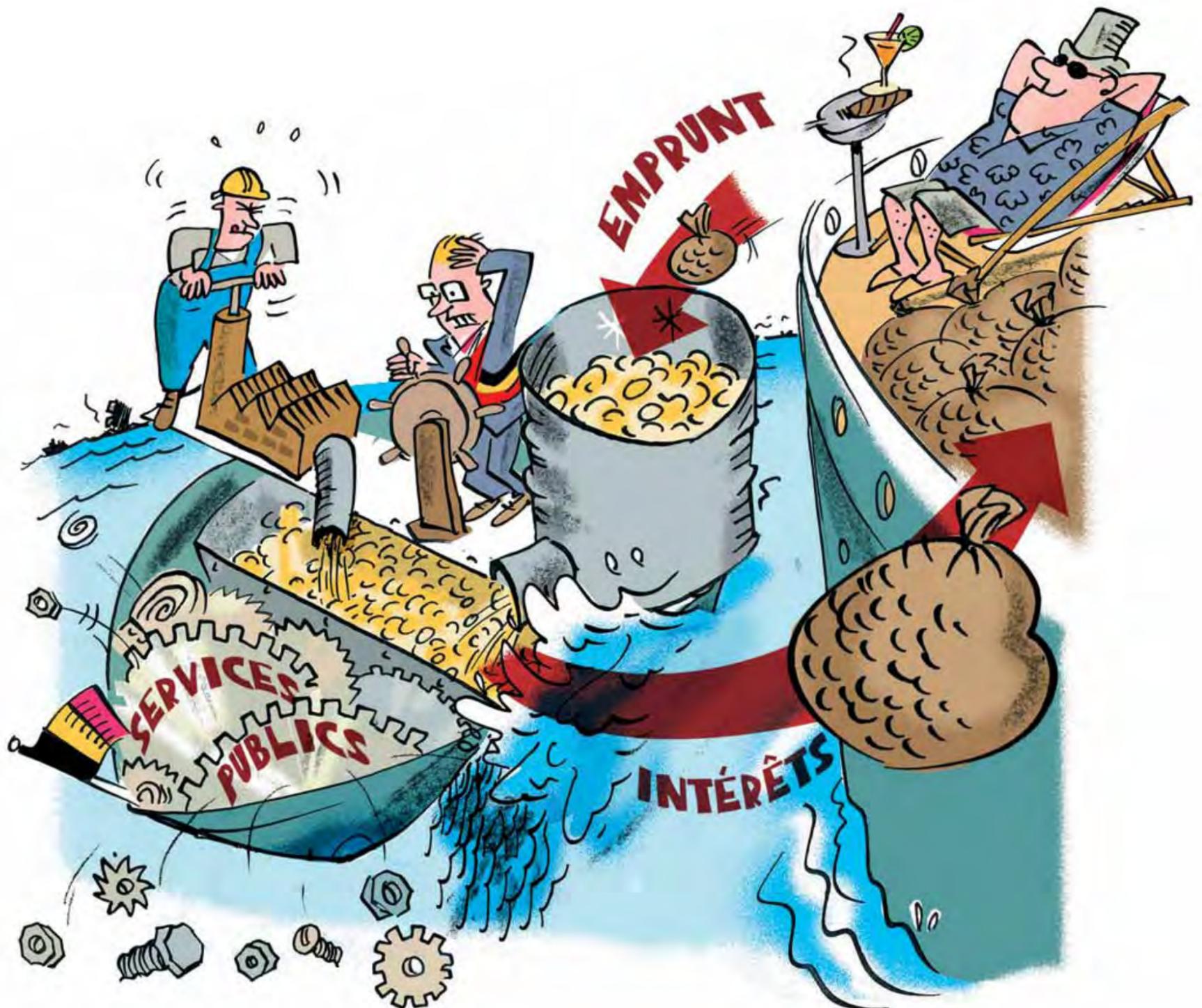
L'endettement accéléré des années 70 et la hausse des taux d'intérêt réels (hors inflation) rendent la situation intenable. Les gouvernements successifs vont s'attaquer à ce déséquilibre financier de deux manières. D'abord, en réduisant les dépenses publiques; ensuite, en consacrant des parts importantes et croissantes du PIB au paiement des intérêts. Ainsi, vers la fin des années 90, 20% de l'impôt sur les revenus des personnes physiques étaient encore destinés à financer les charges d'intérêts, soit la moitié des dépenses d'enseignement...



La rupture...

Pour réduire le déficit des finances publiques, causé notamment par la hausse des taux d'intérêts, les gouvernements des années 80 vont réduire les dépenses liées au rôle économique et social de l'État.

La rupture est là: limitations des dépenses de services publics (santé, enseignement...) et diminution drastique des investissements publics (diminution des prises de participation dans les entreprises privées, diminution des investissements dans les infrastructures de transport et de communication, diminution des aides à l'investissement...). D'autre part, si l'État n'a pas véritablement réduit ses dépenses de sécurité sociale et d'aide sociale, il a stoppé net leur croissance: leur niveau a été maintenu à celui des années 70, ce qui explique le fossé toujours plus grand entre les revenus, notamment financiers en pleine progression..., et les allocations sociales (pensions, chômage...).



LA FISCALITÉ

De quoi parle-t-on?

Le terme fiscalité (au sens large) renvoie ici à l'ensemble des lois et procédures qui organisent la manière dont l'État prélève les ressources fiscales (impôts) et para-fiscales (cotisations sociales) dont il a besoin pour assurer ses missions.

Classiquement, on distingue deux types d'impôts ou «prélèvements»:

Les impôts ou prélèvements directs, soit l'ensemble des impôts sur le revenu des ménages (les cotisations sociales, l'impôt des personnes physiques, les précomptes mobilier et immobilier,...) et sur les bénéficiaires (les revenus) des sociétés;

Les impôts indirects, soit l'ensemble des taxes applicables à la consommation et sur les transactions (TVA, accises, droits d'enregistrement, de succession,...)

Une autre distinction possible se base sur les catégories suivantes:

Les impôts ou prélèvements sur les revenus socio-professionnels, soit les impôts sur le travail (impôt des Personnes Physiques, cotisations sociales)

Les impôts sur la consommation (TVA ou taxe sur la valeur ajoutée, accises, etc.)

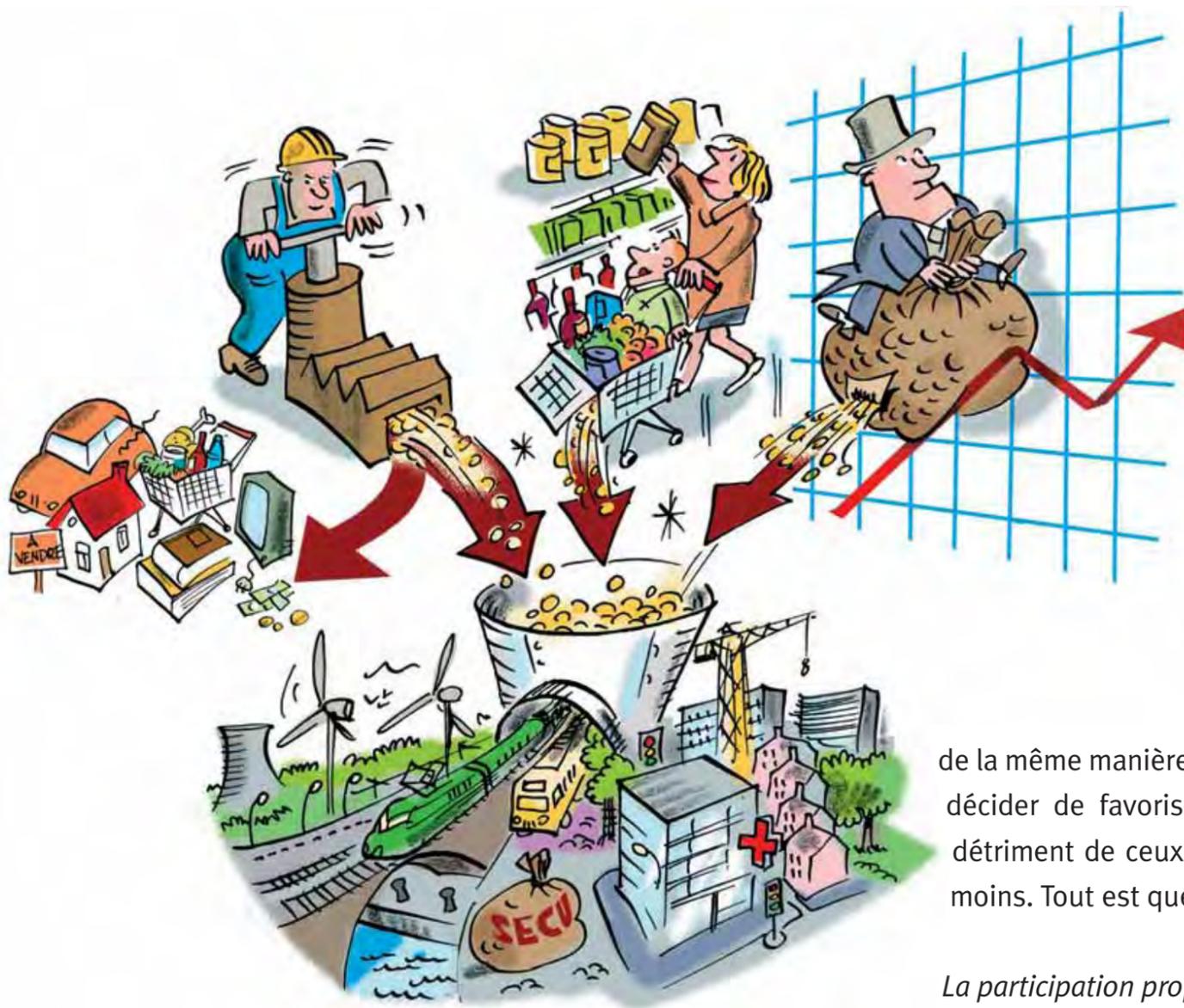
Les impôts sur les revenus de la propriété ainsi que sur l'accès et la transmission de cette propriété, soit les impôts sur le capital (impôt sur les

sociétés [ISOC], impôts sur les revenus financiers et immobiliers des ménages, droits de succession et d'enregistrement, taxes sur les opérations boursières etc.)

Au sein de ce qu'on appelle couramment les impôts ou prélèvements directs, il convient de distinguer les **cotisations sociales** des autres modes de prélèvement (impôt des personnes physiques, impôt des sociétés,...), leur statut étant radicalement différent

En effet, les cotisations de Sécurité sociale retournent, sous la forme de revenus de remplacement (allocations de maladie/invalidité, de chômage, de pension) ou de complément (remboursement de médicaments, de frais d'hôpitaux,...) aux travailleurs. Ces cotisations, payées par le travailleur et l'employeur, forment donc une partie du salaire (le salaire indirect).

L'utilisation indifférente du terme impôt et la volonté toujours plus grande des entreprises de réduire les cotisations sociales, «*ces maudites charges sociales*», passent sous silence cette réalité. On présente ainsi les baisses de cotisations sociales comme une mesure nécessairement bénéfique à l'emploi qui ne toucherait pas le portefeuille des travailleurs. Or, il s'agit bien dans les faits d'une diminution de salaire!



L'impôt, un instrument au service de la justice sociale!

De nos jours, le discours dominant milite activement en faveur d'une réduction des prélèvements obligatoires et donc des impôts.

L'impôt découragerait l'effort, le travail, l'esprit d'entreprise. Pire même, l'impôt ferait fuir les capitaux et les investissements si indispensables à la création d'emploi...

Si l'on a souvent l'impression de payer trop d'impôts, il faut savoir que ceux-ci sont essentiels. Ils sont incontestablement «le prix à payer» pour vivre dans une société digne de ce nom.

Ils permettent, en effet, le financement de services publics accessibles à tous (enseignement, santé, transports publics, logements sociaux...) et de prestations sociales comme les allocations de chômage, de pension, d'invalidité, familiales, etc...

Mais, ils sont aussi et surtout un puissant instrument de justice sociale et de redistribution de richesse.

Nous sommes d'avis que l'impôt, en tant qu'instrument de redistribution des richesses, doit être

défendu. Encore faut-il, pour qu'il réalise ses fins, qu'il soit socialement juste. Il semble que ce caractère juste de l'impôt appelle deux exigences: d'une part, l'égalité devant l'impôt; d'autre part, la proportionnalité du taux d'impôt aux capacités contributives ou aux revenus de chacun.

L'égalité devant l'impôt suppose que tous les revenus et tous les patrimoines soient appelés à contribuer

de la même manière. Un gouvernement peut ainsi décider de favoriser les revenus du travail au détriment de ceux de la propriété en les taxant moins. Tout est question de choix politique!

La participation proportionnelle de chaque contribuable en fonction de ses capacités est réalisée par le mécanisme de la progressivité. Par son biais,

chaque individu contribue de façon croissante en fonction de l'importance de son revenu. En clair, plus on

gagne, plus on contribue et on paie d'impôt.

Notons que les impôts indirects tels que la TVA, qui touche la consommation, ne répondent pas à cette logique de proportionnalité et encore moins de progressivité. Ils sont socialement moins justes dans la mesure où ils ne tiennent pas compte du niveau de revenu des personnes. Moins redistributifs que la plupart des impôts directs, les impôts indirects restent néanmoins essentiels pour contribuer au financement des services publics.

Nous tenterons donc dans cette fiche de répondre à ces deux questions:

1. Tous les revenus et patrimoines contribuent-ils de la même manière à l'impôt? En clair, taxe-t-on «équitablement» les revenus du travail et ceux du capital?
2. Chaque contribuable contribue-t-il proportionnellement à la hauteur de ses revenus?

1944 – 1980: tout le monde contribue plus

Au sortir de la guerre, dans le contexte de reconstruction de notre économie, l'État-Social se met progressivement en place. On assiste au développement des services publics, de la sécurité sociale,... Pour financer l'extension de cet État-Social, les pouvoirs publics ont besoin de sans cesse plus de moyens. À cette fin, ils vont augmenter les impôts et les cotisations sociales.

1980 – 2005: des cadeaux pour les gros revenus

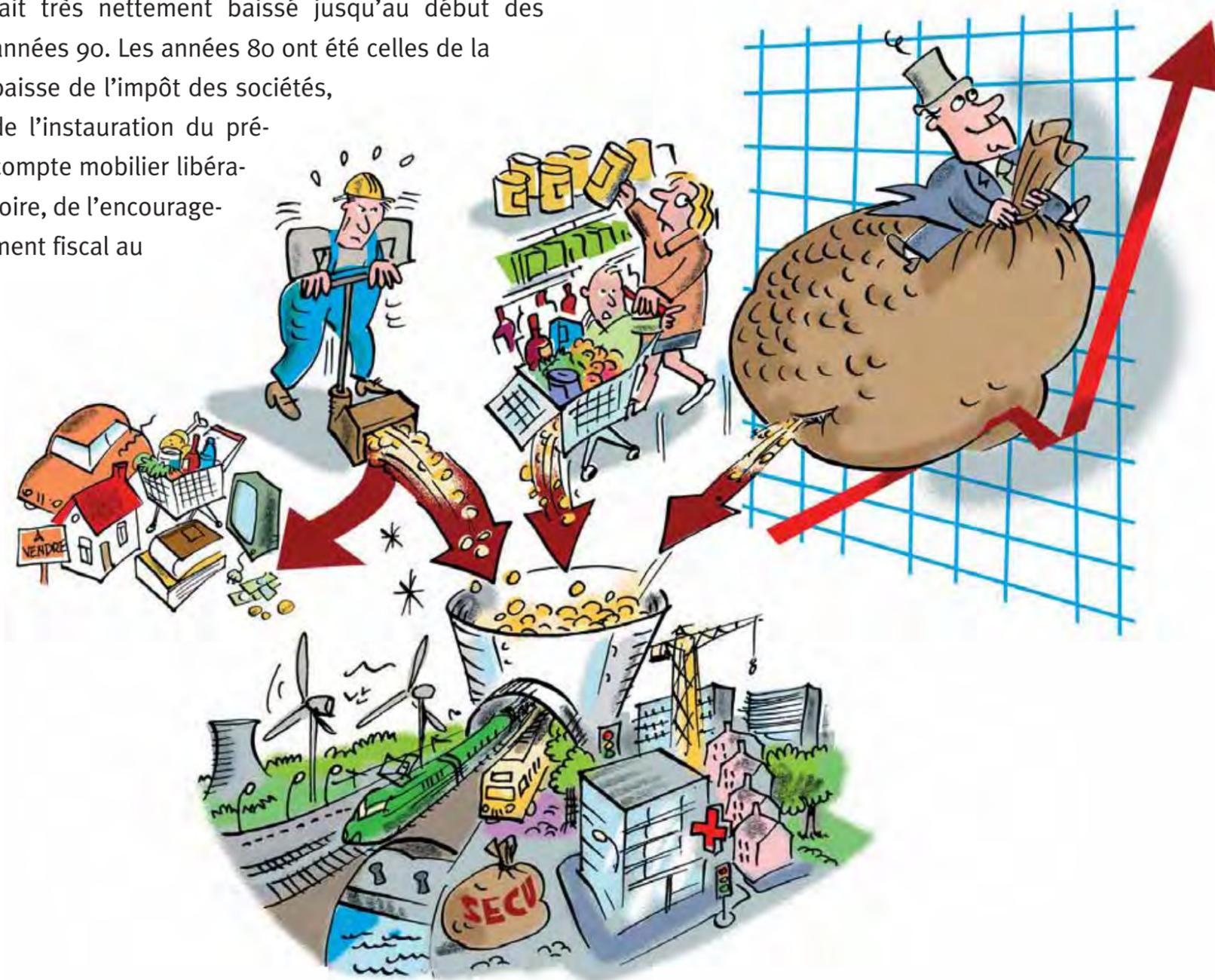
Au cours de cette période, les impôts sur les revenus de la propriété et de l'entreprise ont vu leur part continuer à progresser au sein du revenu national, à l'exception de deux creux temporaires au début des années 80 et au début des années 90. Cependant, cette vision est trompeuse, car entre-temps **les revenus de la propriété et des entreprises** ont très fortement progressé, de telle sorte que le taux de taxation moyen sur ce type de revenus a en fait très nettement baissé jusqu'au début des années 90. Les années 80 ont été celles de la baisse de l'impôt des sociétés, de l'instauration du pré-compte mobilier libérateur, de l'encouragement fiscal au

Qui va contribuer?

Jusqu'à la fin des années 70, ce sont principalement les revenus du travail qui ont été mis à contribution. La part des impôts sur les revenus du travail dans le PIB a ainsi fortement augmenté sur cette période tandis que les impôts sur les revenus de la propriété et de l'entreprise ont augmenté également mais de manière nettement plus modérée.

capital dit à risques, etc., bref d'une politique fiscale favorable aux propriétaires et entreprises.

Au cours de la seconde moitié des années 80, les impôts sur **les revenus du travail** ont connu un important tassement au sein du revenu national mais ici aussi ceci reflète bien davantage la baisse de la part des revenus du travail que celle du taux d'imposition sur ces revenus.



Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, nous n'avons pas assisté à un transfert de l'impôt direct, redistributif, vers l'impôt indirect comme la TVA. La progressivité de l'impôt a cependant connu une évolution assez peu favorable pour les travailleurs aux revenus les plus faibles.

En effet, depuis 1988, en Belgique, la progressivité sur les plus hauts revenus a été revue, dans un sens très favorable à ceux-ci : les taux de 72%, 69%, 63%, 57,5%, 55% et 52,5% ont été supprimés. Ainsi, alors que la tranche de revenus (annuels) entre 662.000 FB et 1.140.000 FB¹ est taxée à un taux de 45%, le taux maximum d'imposition pour les tranches supérieures est de 50%, quels que soient les revenus : 5, 10 ou 100 millions... En rabaissant chaque fois un peu plus la progressivité, les gouvernements successifs ont donc porté gravement atteinte à la redistribution des richesses.

Conclusion : naissance d'un paradis fiscal pour les grandes fortunes

De 1944 à 2000, les revenus du travail ont donc plus fortement été mis à contribution que ceux de la propriété

Cette évolution favorable au capital s'est produite dans les années 80 sous les gouvernements Martens-Gol et au début des années 90 sous le gouvernement Martens-Spitaels.

Sur l'ensemble de la période d'après-guerre, le taux d'imposition du capital a ainsi très légèrement augmenté tandis que la fiscalité sur le travail faisait plus que tripler.

Si l'on n'a pas assisté au cours de la période étudiée à un transfert de l'impôt direct redistributif vers l'impôt indirect nettement moins juste socialement, force est de constater que les Gouvernements belges successifs ont depuis 1988 réduit très fortement la progressivité de l'impôt sur les revenus supérieurs et au contraire alourdi cette progressivité sur les bas revenus. Les hauts revenus ont donc très largement profité de ces choix politiques, puisque le taux de contribution n'augmente plus, au-delà d'un certain plafond.

Ces choix politiques des années 1980 ont eu pour conséquence de priver l'État des moyens financiers nécessaires pour faire face à des dépenses socialement et économiquement utiles comme les investissements publics, la recherche/développement ou l'enseignement et la formation professionnelle.

1. Chiffres pour 2002.

LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

De quoi parle-t-on?

Les «politiques économiques» sont les décisions prises par un gouvernement pour réaliser les objectifs qu'il s'est donné. De manière plus précise, on désigne par ces termes quatre types de politiques:

- la politique budgétaire (en ce compris la politique fiscale): quels sont les choix opérés par l'État en matière de prélèvements et d'affectations des moyens financiers?
- la politique monétaire: l'État choisit-il d'émettre de la monnaie, choisit-il de la rendre chère, etc?
- la politique de l'emploi: l'État vise-t-il le plein emploi, préfère-t-il garder un taux de chômage important, etc?
- la politique industrielle: quels sont les choix de l'État en matière de formation, de recherche et de développement, etc?

Notre fil conducteur, pour comprendre l'évolution des politiques économiques belges de 1945 à 2000,

va consister à nous interroger sur les objectifs poursuivis par ces politiques. On va voir en effet qu'un État peut vouloir plusieurs choses différentes, en fonction des intérêts qu'il entend servir. Veut-il plus d'emploi? Veut-il plus de profits? Veut-il une croissance forte?

À côté de ces objectifs variables, on observera une évolution des moyens utilisés (le contenu des politiques) pour atteindre les objectifs.

Deux grandes périodes se dessinent. La première, qui s'arrête autour de 1980, est marquée par les politiques «keynésiennes», du nom de l'économiste anglais, Keynes. La seconde se caractérise par des politiques économiques «néo-libérales».

Nous ne rentrerons pas ici dans une explication détaillée des deux courants. Nous nous proposons seulement d'identifier les traits qui les caractérisent afin de les distinguer et d'en dégager les enjeux.

Quid de 1945 à 1975?

Les politiques keynésiennes.

Pour soutenir l'objectif de croissance et de plein emploi, les politiques keynésiennes vont utiliser des politiques macro-économiques actives. Ces politiques macro-économiques prévoient notamment un soutien budgétaire actif aux dépenses publiques. Autrement dit: l'État accepte, lorsque c'est nécessaire, de se mettre en déficit en dépensant de l'argent afin de soutenir la croissance économique et en investissant, entre autres, dans les infrastructures collectives. Il soutient, d'autre part, les investissements en maintenant les taux d'intérêts des emprunts bas, ce qui incite les ménages à consommer et les entreprises à développer l'activité économique. Bref: l'État soutient la demande, autrement dit la consommation et l'investissement productif (développement et création d'entreprises) et résidentiel (investissement des ménages dans le logement, par exemple).



Les politiques keynésiennes pensent que le marché ne peut pas s'autoréguler. Elles estiment au contraire que des marchés laissés à eux-mêmes favorisent la spéculation financière au détriment de l'investissement dans les entreprises et donc de la création d'emploi. Selon elles, un marché non régulé est à l'origine de l'instabilité financière, de la croissance molle et du chômage.

Dès lors, les politiques keynésiennes jugent indispensable le rôle régulateur de l'État, ainsi que sa capacité à contrôler la finance pour assurer la stabilité et la croissance de l'économie.

Quid de 1980 à 2005?...

Les politiques économiques néo-libérales.

À partir de 1980, les objectifs de croissance et de plein emploi passent au second plan; la priorité, pour les néo-libéraux, ce sont les bénéfices. Il suffit de regarder ce qui se passe autour de nous pour s'en convaincre.

Les politiques néo-libérales s'en remettent donc au marché et à sa soit-disant capacité de s'autoréguler. Elles seront, contrairement aux politiques keynésiennes, extrêmement méfiantes et opposées aux interventions de l'État. Elles rejettent les politiques macro-économique actives. Selon elles, l'État n'a pas à intervenir dans le circuit productif, notamment dans les entreprises de réseau fournissant des services liés à l'énergie (électricité et gaz), à l'eau, aux télécommunications, afin de ne pas perturber le bon fonctionnement du marché.

Les néo-libéraux ont choisi d'enlever le contrôle des politiques monétaires (fixation des taux d'intérêt...) à nos instances démocratiques, c'est-à-dire au Parlement et aux responsables politiques de nos États. Ils ont transféré ce contrôle à une institution «indépendante», la Banque Centrale Européenne. Elle prend ses décisions en ne devant rendre de comptes à aucune assemblée démocratique.

Les néo-libéraux considèrent que le chômage est dû aux «rigidités» du marché du travail et des salaires. Qu'entendent-ils par «rigidité»?

Selon eux, le cadre réglementaire, notamment les conventions collectives d'entreprise, sectorielles, le salaire minimum garanti, sont des freins au bon fonctionnement du marché. Le marché étouffe, selon eux, sous un excès de réglementations, de prélèvements fiscaux et sociaux. Tous ces éléments dits «rigides» créeraient un environnement qui fait chuter l'activité économique et donc... l'emploi.

Selon eux, il ne faut pas, comme les politiques keynésiennes le préconisent, soutenir la demande, qui garantissait dans une certaine mesure la stabilité et la progression du pouvoir d'achat. Il faut baisser les coûts à tout prix: les salaires, les charges sociales, les impôts... Pour faciliter cette baisse des coûts, les politiques néo-libérales vont utiliser les politiques de l'offre. Cela se traduit par la réduction des impôts, par la baisse des «charges» sociales, par la libéralisation du marché du travail (travail intérimaire, travail à temps partiel à horaire flexible...)...

En résumé, toutes ces mesures visant à baisser les coûts pour produire des biens et des services, devraient permettre de soutenir l'activité économique et sont sensées créer de l'emploi! Ce faisant, les politiques de l'offre négligent le rôle de la demande dans le soutien de l'activité économique.



La rupture...

Nous voilà dans une situation plus que délicate... Les deux approches prétendent chacune donner la bonne réponse. L'une et l'autre soutiennent que leurs politiques économiques permettent d'assurer la croissance et le plein emploi. Nous avons pu constater que les moyens, les outils utilisés sont fort différents. L'approche keynésienne soutient la demande et pose l'État comme régulateur et contrôleur du marché quand l'approche néo-libérale soutient l'offre et tend à effacer l'État du marché.

On peut supposer que ces mesures ont des conséquences différentes sur les acteurs économiques, les travailleurs d'une part et les employeurs de l'autre.

Quelles sont ces conséquences?

La première réponse, qui n'est pas fausse mais reste incomplète, tient à l'aspect «financier». Cette rupture dans les années 80 a en effet permis de rétablir les taux de profit qui s'étaient petit à petit réduits pendant la période des années 70.

Toutefois, l'enjeu réel de ce changement d'approche réside ailleurs: la nouvelle approche exprime la volonté des capitalistes de rétablir leur pouvoir et le pouvoir des actionnaires dans la gestion des entreprises. Cette offensive néo-libérale permet de casser le (contre)pouvoir des organisations syndicales.

Enfin, tout cela a été réalisé également avec la volonté de rétablir la liberté d'action et de mouvement de la finance afin d'échapper au pouvoir de l'État, contrôlé par des structures démocratiques.

Depuis la rupture dans les années 80, l'ordre des priorités s'est inversé: quoi qu'en disent les gouvernements, l'emploi et la croissance ne sont pas les premiers objectifs; ils restent secondaires par rapport à la volonté de maintenir un taux de profit élevé.

REPRENDRE NOTRE HISTOIRE

En 8 brefs chapitres, nous avons examiné la transformation de l'économie belge depuis 60 ans. Pour conclure, résumons d'abord comment les choses se sont réellement passées; ensuite demandons-nous quel est le sens politique de cette histoire pour hier... et pour aujourd'hui.

Une crise... ou un changement de régime ?

On nous présente schématiquement l'histoire « officielle » de notre économie en deux périodes: il y aurait eu après-guerre les « trente glorieuses », temps d'une prospérité inexplicable et révolue. Puis serait venu le temps de la crise et de l'austérité.

Cette crise fut longtemps imputée aux « chocs pétroliers »... On sait pourtant que sur la moyenne de ces 15 dernières années, le pétrole a coûté moins cher qu'avant 1973... Pourtant, la « crise » continue; et il ne semble plus nécessaire de l'expliquer sérieusement.

L'étude approfondie de Réginald Savage nous a fait découvrir une tout autre histoire, en 3 périodes (à moins que nous ne soyons déjà à l'aube de la quatrième?...).

1 - Durant 25 ans (1946-1971) les pays industrialisés ont connu une *croissance économique rapide et productrice de bien-être*, basée sur des choix politiques forts: objectif de plein emploi; investissements et gains de productivité permettant (via la négociation collective) de bons salaires; et importante redistribution, via la Sécu et les services publics.

2 - Dès le tournant des années 70 survient une *crise pour le capital*: les taux de profit diminuent: pour les rétablir, les USA font, entre 1971 et 1982, des choix politiques déterminants, dans lesquels ils seront suivis par le Royaume-Uni puis par l'ensemble des pays industrialisés. Ces choix sont à l'opposé de ceux de la période 1945-1971:

- ▶ le monétarisme (qui favorise les créanciers) plutôt que la croissance: on a noté le rôle déterminant de la destruction du système monétaire international (Nixon, 1971) et du « coup d'état monétaire » de 1979 dans l'affaiblissement des États;
- ▶ ce monétarisme contribue au chômage structurel, au détriment du plein emploi (on a vu que le chômage élevé fait baisser les salaires, ce qui est, pour les néo-libéraux, un *objectif important*);

- ▶ la domination de la finance (par la sacralisation de la rente et la libre circulation des capitaux) plutôt que l'investissement productif;
- ▶ la compétitivité (produire moins cher) plutôt que la productivité (produire plus efficacement).

3 - Au milieu des années 80, ces politiques néo-libérales ont atteint leur objectif: les taux de profit sont rétablis... au prix d'une précarisation d'une partie non négligeable des salariés: entre 1980 et 2000, la part des revenus du travail dans le PIB baisse de 10 % (soit environ 25 milliards d'euros annuels!). Le chômage élevé résulte de l'arrêt de la réduction collective du temps de travail; et de la destruction de millions d'emplois suite à la « grève de l'investissement »; les efforts énormes consentis sur les salaires rappelés ci-dessus ont été détournés de leur destination (le slogan « les bénéfiques d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain » a ainsi constitué une immense tromperie).

La question est alors de savoir si on va poursuivre, au delà de toute raison, ce brutal traitement? Ou bien, comme le promettaient certaines affiches à l'enseigne du « retour du cœur », revenir vers un modèle de prospérité partagée? Rien ne sert, hélas, de refaire l'histoire: à l'époque, et jusqu'aujourd'hui, c'est bien le premier choix qui a été fait, chaque pays voulant « battre ses voisins » dans la course aux profits garantis pour les actionnaires. Chacun peut voir clairement l'absurdité de cette course vers le bas au nom de la compétitivité. Chacun peut constater que, dans nos pays de plus en plus riches, la pauvreté (et la violence qu'elle génère) s'accroissent.

En 2005, nous sommes donc dans la situation étrange d'économies plus riches et plus productives que jamais, dotées de moyens techniques sans précédents, et apparemment condamnées à poursuivre la course vers l'abîme de la « compétitivité ».

*

Quel sens donner à cette histoire ?

Nous avons décrit des faits économiques, mais leur sens est politique: autrement dit, on ne peut le comprendre qu'en cherchant à qui profitent les choix effectués.

Des politiques économiques favorables aux salariés, à l'investissement productif et au plein emploi restent «techniquement possibles». Même si leurs marges de manœuvre ne sont pas immenses à court terme, avec un peu de temps et un peu de courage, les États de l'Union Européenne pourraient opter pour des politiques néo-keynésiennes adaptées à l'internationalisation de l'économie: donner une autre mission à la banque centrale européenne et la ramener sous la surveillance du Parlement; reprendre le chemin du plein emploi en agissant sur le temps de travail et en favorisant l'investissement plutôt que la spéculation; développer une politique fiscale européenne digne de ce nom; se fixer des objectifs d'harmonisation sociale et y affecter des budgets importants...

Si on n'a pas fait ces choix, jusqu'ici, c'est simplement que les entreprises multinationales et les groupes financiers considèrent que cela ne servirait pas leurs intérêts. Pour eux, faut-il le rappeler, chômage, pauvreté et délocalisations sont les bonnes nouvelles de chaque jour.

Était-ce si différent en 1945? Déjà, une large part du patronat ne voulait pas de la Sécu... Mais à l'époque, le rapport de forces largement favorable aux mouvements ouvriers d'Europe a conduit les détenteurs de capitaux à accepter le «compromis» keynésien, plutôt que d'affronter le risque d'une révolution sociale, sous l'ombre menaçante du bloc soviétique...

Le cercle vicieux est donc le suivant: le chômage et la précarité affaiblissent le mouvement ouvrier, diminuant sa capacité à s'opposer aux politiques néolibérales. Celles-ci accroissent encore le chômage et la précarité, etc. Comme dans la fameuse controverse de la poule et de l'œuf, on peut s'interroger à l'infini pour savoir lequel a entraîné l'autre, entre les progrès du néolibéralisme et l'affaiblissement du mouvement ouvrier. Nous laisserons ce débat aux philosophes en chambre. Notre responsabilité est de rappeler que ce même cercle peut fonctionner dans l'autre sens: chaque renforcement du mouvement ouvrier peut faire reculer le chômage et la précarité, et les politiques néolibérales, ce qui à son tour améliorera la situation... et le rapport de forces des salariés.

*

Et maintenant...

Dans quel sens tourne l'histoire aujourd'hui? La réponse n'est pas donnée d'avance. Les avancées du capitalisme

mondialisé sont évidentes, dans la restructuration globale des entreprises, à l'OMC, dans les orientations prises par l'Union européenne, dans l'affaiblissement de nos systèmes de Sécurité Sociale – même si ces «progrès» du capitalisme génèrent instabilité et violence.

Mais depuis le milieu des années 90, la contestation a repris vigueur. La mise en échec du projet d'Accord Multilatéral sur l'Investissement (A.M.I) de l'OCDE en a été en signal; le développement d'Attac dans de nombreux pays signe la prise de conscience, dans une partie du mouvement ouvrier et des milieux intellectuels, de l'impasse dans laquelle nous sommes. La réussite de grandes mobilisations syndicales, en Belgique, en France, en Italie donne tort à ceux qui croyaient les syndicats à genoux. Les Forums Sociaux, dans lesquels les syndicats jouent progressivement leur rôle, donnent un contenu et des perspectives au slogan «un autre monde est possible...»

Nous sommes encore loin d'avoir gagné. Mais nous n'aurons pas perdu, tant que nous n'aurons pas renoncé à construire et à reconstruire notre rapport de forces. Dans cette tâche, les syndicats nationaux ont pris conscience que leur action locale, dans les entreprises ou les secteurs, ne sera plus suffisante; qu'il leur faut coopérer par delà les frontières, et avec d'autres mouvements sociaux. L'édition de la présente brochure en est une illustration. Mais il faut aussi que tous les militants syndicaux (et ceux d'Attac) sachent, en même temps, que cette action à la base, dans chaque entreprise, reste irremplaçable: c'est bien souvent le rapport de forces local, dans telle entreprise ou dans tel secteur, qui sera la base d'appui pour donner force et efficacité à des solidarités élargies.

*

Étudier l'histoire de l'économie belge comme elle s'est passée dans la réalité nous a permis de voir que, si les mouvements sociaux desserrent les «contraintes des marchés», des choix économiques sont possibles. C'est pour cela qu'il valait la peine de prendre un peu de notre temps, puis du vôtre, pour comprendre notre histoire.

Il nous reste à la *reprendre*.

Septembre 2006

Pour la CSC Bxl Hal Vilvoorde, GUY TORDEUR, secrétaire fédéral.

Pour la FGTB Bxl, PHILIPPE VAN MUYLDER, secrétaire fédéral.

Pour Attac Bxl 2, FRANCO CARMINATI, président.

Remerciements

Ce texte est une œuvre collective de militants et de responsables de la FGTB de Bruxelles, de la CSC de Bruxelles et de Attac Bruxelles 2, qui remercient leurs organisations pour la confiance et le soutien dont ils ont bénéficié.

Tous nos remerciements vont à Réginald Savage, auteur de la magistrale étude qui nous a servi de guide (*Économie belge 1953-2000. Ruptures et mutations*, Eds. UCL-Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2004, 731 p.). Il a pris le temps de nous faire partager son savoir, et de veiller à la rigueur de notre travail malgré que nous martyrisions son texte pour en faire une brève brochure pédagogique.

Merci aussi à Jean-Claude Salemi d'avoir mis son talent d'illustrateur au service d'une compréhension fine de textes parfois complexes; merci à Philippe Plumhans pour la mise en page; et à tous deux d'avoir accepté que leur travail soit publié sous licence libre.

Merci à Attac Vlaanderen pour la traduction en néerlandais de la version longue de ce texte et à Koen Van Caekenberghe pour la traduction en néerlandais de ce texte.

COPYLEFT

Ce texte est une œuvre collective de Attac Bruxelles 2, de la CSC de Bruxelles et de la FGTB de Bruxelles; il est publié sous licence «Creative Commons» (Licence publique - certains droits réservés)

Ceci signifie que vous êtes libre de le reproduire, le distribuer et le communiquer gratuitement au public, mais en respectant les conditions suivantes :

1. Paternité: vous devez citer le nom de l'auteur original.
2. Pas d'Utilisation Commerciale: vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.
3. Pas de Modification: vous n'avez pas le droit de modifier, ou transformer cette création.
4. Maintien des droits: à chaque réutilisation ou distribution, vous devez rappeler clairement aux destinataires les conditions contractuelles de la présente licence; vous ne pouvez pas attribuer moins de droits aux utilisateurs que ceux attribués ici par les auteurs originaux.

Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation des titulaires des droits.

Ces conditions ne restreignent pas vos droits issus des exceptions générales au droit d'auteur (citation, copie à usage privé, etc.)

Le texte complet de la licence en droit belge qui protège ce texte et en autorise le partage se trouve à l'adresse suivante :

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/be/legalcode.fr>



TABLE DES MATIÈRES

Comprendre notre Histoire	3
Les personnages	5
Belgique 1945-2005. Ce qui s'est vraiment passé!	6
Nature du Capital – Capitalisme industriel/capitalisme financier	11
Emploi et chômage	13
La distribution primaire	17
La distribution secondaire ou la redistribution	19
Redistribution: la sécurité sociale	21
Dette et finances publiques	25
La fiscalité	27
Les politiques économiques	31
Reprendre notre Histoire	34



FGTB de Bruxelles
34, Boulevard de l'Empereur
1000 Bruxelles
02.552.03.30
<http://www.fgtbbruxelles.irisnet.be>



CSC Bruxelles-Halle-Vilvorde
19, Rue Pléтинckx
1000 Bruxelles
02.508.87.11
<http://bruxelles-hal-vilvorde.csc-en-ligne.be>



Attac Bruxelles 2
Rue de la Ruche
1030 Bruxelles
02 215 54 84
<http://www.wb.attac.be>